

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1238

22 mai 2008

SOMMAIRE

ABF Lux SA	59394	Jura Holding S.A.	59383
AC Technologies	59391	Keersma S.A.	59378
Aggior S.A.	59381	Koelnag Holding S.A.	59387
Akido Properties S.A.	59386	Labecaste S.A.	59380
Aktienstrategie MultiManager OP	59417	Lipa International S.A.	59379
Altice B2B Lux. S.à r.l.	59414	Locafer S.A.	59381
Ana Holding S.A.	59379	Lowlands Holding S.A.	59396
Ana Investments S.A.	59378	Lux-Tex Investissements S.A.	59393
Bio-Products and Bio-Engineering S.A. ...	59384	Meaco S.A.	59380
Blu 281 S.A.	59386	Milagro Holding S.A.	59386
Boston Mere Property Holdings S.A.	59384	NEP Timotejen S. à r.l.	59417
Cara S.A.	59391	O.C.A. Beteiligung A.G.	59394
Corehold S.A.	59393	Oras S.A.	59384
CYO Company of Yarns Olcese S.A.	59388	Outre-Mer Invest S.A.	59382
Espirito Santo Financial Group S.A.	59389	Redsquare Private Equity SICAR S.à r.l.	
Eurinvest Holding S.A.	59395	59396
Eurizon MM Collection Fund	59417	Rentenstrategie MultiManager OP	59415
Euro Patrimoine S.A.	59388	Sigma Fund	59385
EuroPRISA	59417	Société Financière d'Octobre SA	59380
Firola Investment Holding S.A.	59387	Sofindex	59383
Four Sixteen Holding S.A.	59390	South Coast Real Estate S.A.	59389
Gallion International Holding S.A.	59390	Stevan S.A.	59392
Gefip Euroland	59424	Suna	59385
General Business Support G.m.b.H.	59415	Tetrade S.A.	59381
Heco S.A.	59392	Texanox Lux S.A.	59388
Hefesto S.A.	59378	Transair S.A.	59385
Ibisland S.A.	59382	Ulrika S.A.	59382
Ideas Investment Holding S.A.	59387	UniZertifikateFonds	59391
Immo BPM SA	59395	UniZertifikateFonds	59415
International Promoting and Participation Company S.A.H.	59393	Vahina	59383
International Railway Systems S.A.	59424	Vionelle Holding S.A.	59394
Jockey Holding	59379	WILLI S.A., société de gestion de patrimoi- ne familial	59395
Jordanus Holding S.A.	59392	Zordalys Holding S.A.	59390

Hefesto S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 69.952.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 11 juin 2008 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2007;
3. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
4. nominations statutaires;
5. divers.

Le Conseil d'administration.

Référence de publication: 2008055469/1017/16.

Ana Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 107.682.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 11 juin 2008 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2007;
3. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
4. divers.

Le Conseil d'administration.

Référence de publication: 2008056296/1017/15.

Keersma S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 34.936.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mardi 17 juin 2008 à 11.00 heures à Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des rapports du conseil d'administration et du commissaire
2. Discussion et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2007
3. Vote sur la décharge des administrateurs et du commissaire
4. Affectation du résultat
5. Divers

Tout actionnaire désirant être présent ou représenté à l'assemblée générale devra en aviser la société au moins cinq jours francs avant l'assemblée.

Aucun quorum n'est requis pour la tenue de cette assemblée. Les décisions de l'assemblée seront prises à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés et votants.

Le conseil d'administration.

Référence de publication: 2008059242/255/21.

Jockey Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.
R.C.S. Luxembourg B 68.793.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur, le 5 juin 2008 à 11.00 heures, pour délibération sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des comptes au 31 décembre 2007
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
5. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008060594/1212/18.

Ana Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 75.064.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 11 juin 2008 à 10.00 heures au siège social à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2007 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs, au Président et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes,
- Décision à prendre quant à la poursuite de l'activité de la société.

Pour assister ou être représentés à cette Assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008057998/755/20.

Lipa International S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 47.196.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mardi 17 juin 2008 à 10.00 heures à Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des rapports du conseil d'administration et du commissaire
2. Discussion et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2007
3. Vote sur la décharge des administrateurs et du commissaire
4. Affectation du résultat
5. Divers

Tout actionnaire désirant être présent ou représenté à l'assemblée générale devra en aviser la société au moins cinq jours francs avant l'assemblée.

Aucun quorum n'est requis pour la tenue de cette assemblée. Les décisions de l'assemblée seront prises à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés et votants.

Le conseil d'administration.

Référence de publication: 2008059243/255/21.

Société Financière d'Octobre SA, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 35.865.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi 13 juin 2008 à 10.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2007 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008061815/755/18.

Labecaste S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 30.825.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mercredi 18 juin 2008 à 11.00 heures à Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des rapports du conseil d'administration et du commissaire
2. Discussion et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2007
3. Vote sur la décharge des administrateurs et du commissaire
4. Affectation du résultat
5. Vote conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Divers

Tout actionnaire désirant être présent ou représenté à l'assemblée générale devra en aviser la société au moins cinq jours francs avant l'assemblée.

Aucun quorum n'est requis pour la tenue de cette assemblée. Les décisions de l'assemblée seront prises à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés et votants.

Le conseil d'administration.

Référence de publication: 2008059244/255/22.

Meaco S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 30.300.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le jeudi 19 juin 2008 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,

- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2007 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008059975/755/19.

Aggior S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 48.765.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi 13 juin 2008 à 09.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2007 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes,
- Délibération et décision sur la continuité éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008059976/755/21.

Tetrade S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 46.646.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 9 juin 2008 à 8.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2007
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008062803/795/15.

Locafer S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 9.595.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 10 juin 2008 à 14.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.

2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2007.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008062808/534/15.

Ibisland S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 30.177.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 9 juin 2008 à 11.30 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels au 31 décembre 2007 et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes y relatifs.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2007.
3. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008062805/534/18.

Ulrika S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 79.219.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi 13 juin 2008 à 10.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2007 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes,
- Décision à prendre quant à la poursuite de l'activité de la société.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008061043/755/20.

Outre-Mer Invest S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 59.166.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 9 juin 2008 à 14.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2007.

3. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008062810/534/16.

Sofindex, Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 43.380.

Die Aktionäre werden hiermit zur

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

der Gesellschaft eingeladen, die am *9. Juni 2008* um 10.00 Uhr, an der Adresse des Gesellschaftssitzes, mit folgender Tagesordnung stattfindet:

Tagesordnung:

1. Vorlage der Jahresabschlüsse und der Berichte des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars.
2. Genehmigung der Jahresabschlüsse sowie Ergebniszuweisung per 31. Dezember 2006 und per 31. Dezember 2007.
3. Entlastung des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars.
4. Verschiedenes.

Der Verwaltungsrat.

Référence de publication: 2008062813/534/16.

Vahina, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 78.166.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le *9 juin 2008* à 13.30 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2007.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008062815/534/15.

Jura Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 85.962.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *10 juin 2008* à 14:00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2007
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008062841/795/15.

Boston Mere Property Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 100.225.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held exceptionally on *June 9, 2008* at 11.30 a.m. at the registered office, with the following agenda:*Agenda:*

1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2007
3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
4. Statutory Appointments
5. Action on a motion relating to the possible winding-up of the company as provided by Article 100 of the Luxembourg law on commercial companies of August 10, 1915
6. Miscellaneous.

The Board of Directors.

Référence de publication: 2008062830/795/18.

Bio-Products and Bio-Engineering S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 55.891.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le *9 juin 2008* à 11.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31.12.2007
3. Décharge aux administrateurs et au Commissaire aux Comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008062817/788/17.

Oras S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 55.892.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le *9 juin 2008* à 11.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31.12.2007
3. Décharge aux administrateurs et au Commissaire aux Comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008062819/788/17.

Sigma Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 50.828.

The Shareholders are hereby invited to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held at the registered office on *June 9, 2008* at 11.00 a.m. with the following agenda:

Agenda:

1. Approval of the reports of the Board of Directors and of the Authorised Independent Auditor
2. Approval of the annual accounts as at December 31, 2007 and allocation of the results
3. Discharge to the Directors
4. Director's fees
5. Statutory appointments
6. Miscellaneous

The shareholders are advised that no quorum is required for the items of the agenda. Proxies are available at the registered office of the Sicav.

In order to attend this meeting, the bearer shareholders have to deposit their shares at least on *June 4, 2008* with KBL European Private Bankers S.A., boulevard Royal, L-2955 Luxembourg.

The Board of Directors.

Référence de publication: 2008062821/755/21.

Transair S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.
R.C.S. Luxembourg B 21.505.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, le *11 juin 2008* à 10.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2007,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2007 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales,
6. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008062823/833/19.

Suna, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 7.939.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le jeudi *5 juin 2008* à 10.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2007 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Fixation des émoluments du Commissaire au Comptes,

- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008045984/755/19.

Akido Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 123.424.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 9 juin 2008 à 10:00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2007
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008062826/795/17.

Blu 281 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 113.374.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 9 juin 2008 à 10:00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Acceptation de la démission de tous les Administrateurs et du Commissaire aux Comptes et nomination de leurs remplaçants.
2. Décharge spéciale aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour la période du 1^{er} janvier 2008 à la date de la présente Assemblée.
3. Transfert du siège social.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008062829/795/17.

Milagro Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 38.679.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 10 juin 2008 à 15:00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 mars 2008
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008062846/795/15.

Firola Investment Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 58.681.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 9 juin 2008 à 16:00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2007
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Nominations statutaires
5. Divers

*Le Conseil d'Administration.*Référence de publication: 2008062834/795/16.

Ideas Investment Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 12.935.

Die Aktieninhaber sind hiermit eingeladen, der vorzeitigen

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

die am 9. Juni 2008 um 11:30 Uhr am Gesellschaftssitz, mit folgender Tagesordnung, stattfindet, beizuwohnen:

Tagesordnung:

1. Geschäftsbericht des Verwaltungsrats und Bericht des Kommissars
2. Billigung des Jahresabschlusses sowie der Ergebniszuweisung per 31. Dezember 2007
3. Entlastung an Verwaltungsrat und Kommissar
4. Annahme des Rücktritts von Verwaltungsratsmitgliedern und Ernennung ihrer Nachfolger
5. Sonderentlastung an die zurückgetretenen Verwaltungsratsmitglieder für die Ausübung ihres Mandates bis zum Datum deren Rücktritts
6. Verschiedenes.

*Der Verwaltungsrat.*Référence de publication: 2008062837/795/18.

Koelnag Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 22.269.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 11 juin 2008 à 16:00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2007
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Acceptation de la démission d'Administrateurs et nomination de leurs remplaçants
5. Décharge spéciale aux Administrateurs démissionnaires pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date de leur démission
6. Divers

*Le Conseil d'Administration.*Référence de publication: 2008062844/795/18.

Texanox Lux S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 70.694.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi 6 juin 2008 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2007 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008045985/755/18.

CYO Company of Yarns Olcese S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 49.805.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 30 mai 2008 à 15.30 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2007
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008055463/696/17.

Euro Patrimoine S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 77.085.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 2 juin 2008 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2007;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2007;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2007;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008055451/10/18.

South Coast Real Estate S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 90.337.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 2 juin 2008 à 8.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2007;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2007;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2007;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
7. divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008055452/10/19.

Espirito Santo Financial Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 22.232.

By this notice, the shareholders are convened to attend the

ANNUAL GENERAL SHAREHOLDERS' MEETING

which will be held on 30th May 2008 at 12 o'clock (local time) at the Company's registered Office, 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg

Agenda:

1. Management Report by the Board of Directors and Auditors' Report on Statutory and Consolidated Accounts for the year to 31st December 2007.
2. Approval of the audited Statutory and Consolidated Financial Statements and of the distribution of earnings for the period ended on 31st December 2007.
3. Discharge of the Board of Directors and Statutory Auditors in respect of the year ended on 31st December 2007.
4. Proposal to accept the resignation of the following Directors:
Mr. Manuel de Magalhães Villas-Boas
Mr. Tiberto Ruy Brandolini d'Adda
5. Proposal to renew the mandates of the other twenty two Directors for a new period of six years.
6. Proposal to increase the number of Directors of the company from twenty four to twenty five.
7. Appointment of Mr. Gérard Laffineur with professional address at 33 Queen Street, London, United Kingdom, as a Director of the Company.
8. Appointment of Mr. Manuel Guerrero Pemán with professional address at C/ Santiso, no.9, Madrid, Spain, as a Director of the Company.
9. Appointment of Mr. Bernard Basecqz with professional address at 1, rue Plaetis, Luxembourg, as a Director of the Company.
10. Proposal to renew the mandate of KPMG Audit, Luxembourg as the Company's Auditors (Réviseurs d'Entreprises) until the Annual General Meeting in 2014.
In accordance with the Luxembourg law dated 11 January 2008 relative to the transparency obligations of share issuers, any shareholder is obliged to notify the Company of the percentage of voting rights of the Company held by such shareholder where that percentage reaches, exceeds or falls below the thresholds of 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 33 1/3%, 50% or 66 2/3%, unless a notification for the same purpose has already been made. The aggregation of the aforementioned thresholds is to be made in accordance with the provisions of Article 9 of such law.

Requirements to participate in the Annual General Meeting

The number of ESPIRITO SANTO FINANCIAL GROUP S.A.'s shares in issue is 57,854,916 and each share is entitled to one vote.

In order to participate in the meeting, the holders of bearer shares must deposit their bearer shares with a bank or brokerage institution acceptable to the Company's Board of Directors, and send the respective blocking certificate to the Company. Holders of registered shares are not required to make such deposit.

In addition, the holders of bearer or registered shares who intend to participate in the meeting in person or by proxy are required to advise the Company of their intention. Proxy forms are available at the registered office of the Company and on the company's website - www.esfg.com.

The blocking certificates as well as the information of attendance mentioned above and any proxy forms, should reach the Company at its registered office at 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, T:00352 4389891, F: 00352 435410, no later than the close of business (5 p.m., Luxembourg time) on 27th May 2008.

Référence de publication: 2008056374/521/46.

Zordalys Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 96.821.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le *30 mai 2008* à 08.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2007, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2007.
4. Divers.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Référence de publication: 2008058932/1023/16.

Gallion International Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 72.129.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *2 juin 2008* à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2007;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2007;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2007;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008055453/10/18.

Four Sixteen Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 75.373.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *2 juin 2008* à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2007;

2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2007;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2007;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008055455/10/18.

Cara S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 59.584.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le lundi 2 juin 2008 à 9.30 heures au 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg, avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2007 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Délibération et décision sur la continuité des activités de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008056952/755/21.

UniZertifikateFonds, Fonds Commun de Placement.

Das Verwaltungsreglement des UniZertifikateFonds, welches am 25. März 2008 in Kraft tritt, wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 25. März 2008.

Union Investment Luxembourg S.A.

Unterschriften

Référence de publication: 2008048620/685/13.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP03564. - Reçu 48,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080055852) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2008.

AC Technologies, Société Anonyme.

Siège social: L-9970 Leithum, 2, Driicht.

R.C.S. Luxembourg B 107.060.

Die Damen und Herren Aktionäre werden eingeladen zur

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

welche stattfinden wird in L-9991 Weiswampach, Gruuss-Strooss, 61, am Freitag, den 30. Mai 2008, um 11.00 Uhr, mit folgender

Tagesordnung:

1. Vorstellen des Jahresabschlusses per 31. Dezember 2007;
2. Verlesen des Berichts des Verwaltungsrates betreffend das Geschäftsjahr 2007;
3. Verlesen des Berichts des Kommissars betreffend das Geschäftsjahr 2007;
4. Verabschiedung des Jahresabschlusses;

5. Ergebnisverwendung;
6. Entlastung des Verwaltungsrates und des Kommissars;
7. Beschlussfassung über die eventuelle Auflösung der Gesellschaft;
8. Verschiedenes.

Der Verwaltungsrat.

Référence de publication: 2008055450/667/20.

Stevan S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R.C.S. Luxembourg B 85.755.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 2 juin 2008 à 10.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2007;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2007;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2007;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. ratification de la cooptation d'un Administrateur et décharge accordée à l'Administrateur démissionnaire;
6. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
7. divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008055454/10/19.

Heco S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 14.566.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le lundi 2 juin 2008 à 15.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2007 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Renouvellement du mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008057551/755/19.

Jordanus Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 14.033.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le lundi 2 juin 2008 à 15.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du conseil d'administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,

- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2007 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Renouvellement du mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'assemblée au siège social.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008057552/755/19.

I.P.A.P. S.A.H., International Promoting and Participation Company S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 10.356.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mercredi 4 juin 2008 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2007 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixations des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008057977/755/17.

Corehold S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 133.064.

Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme COREHOLD S.A. sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le jeudi, 29 mai 2008 à 11.00 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9B, bd Prince Henri.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31.12.2007.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008058936/750/15.

Lux-Tex Investissements S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 83.062.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des actionnaires qui aura lieu au siège social de la société exceptionnellement le 2 juin 2008 à 11.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- Constatation et approbation du report de la date des Assemblées Générales Statutaires ayant pour objet d'approuver les comptes annuels des exercices clôturés au 31 juillet 2006 et au 31 juillet 2007.
- Présentation et approbation des rapports de gestion du Conseil d'Administration ainsi que des rapports de contrôle du Commissaire relatifs aux exercices clôturés au 31 juillet 2006 et au 31 juillet 2007.

- Approbation des bilans arrêtés au 31 juillet 2006 et au 31 juillet 2007 et des comptes de profits et pertes y relatifs; affectation des résultats.
- Décharge aux Administrateurs et au Commissaire pour l'exercice de leurs mandats durant les exercices clôturés au 31 juillet 2006 et au 31 juillet 2007; ainsi que pour la non tenue des assemblées à la date statutaire.
- Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008057979/565/21.

ABF Lux SA, Société Anonyme.

Siège social: L-9647 Doncols, 36, Bohey.

R.C.S. Luxembourg B 93.600.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, en date du *30 mai 2008* à 13.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Discussion et approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2007 et du compte de résultats.
2. Discussion et approbation du rapport du Commissaire.
3. Octroi de la décharge, telle que requise par la loi, aux Administrateurs et au Commissaire pour les fonctions exercées par ceux-ci dans la société durant l'exercice social qui s'est terminé le 31 décembre 2007.
4. Décision de l'affectation du résultat réalisé au cours de l'exercice écoulé.
5. Renouvellement des mandats des administrateurs et du commissaire.
6. Le cas échéant, décision conformément à l'article 100 des LCSC.
7. Divers.

Le conseil d'administration.

Référence de publication: 2008058156/1004/19.

O.C.A. Beteiligung A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 75.445.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le *30 mai 2008* à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2007, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2007.
4. Divers.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Référence de publication: 2008058930/1023/16.

Vionelle Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 96.813.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le *30 mai 2008* à 08.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2007, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2007.

4. Décision sur la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 de la législation des sociétés.
5. Divers.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Référence de publication: 2008058931/1023/17.

Immo BPM SA, Société Anonyme.

Siège social: L-9573 Wiltz, 7, rue Michel Thilges.

R.C.S. Luxembourg B 92.481.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social en date du *31 mai 2008* à 17.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Discussion et approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2007 et du compte de résultats.
2. Discussion et approbation du rapport du Commissaire.
3. Octroi de la décharge, telle que requise par la loi, aux Administrateurs et au Commissaire pour les fonctions exercées par ceux-ci dans la société durant l'exercice social qui s'est terminé le 31 décembre 2007.
4. Décision de l'affectation du résultat réalisé au cours de l'exercice écoulé.
5. Le cas échéant, décision conformément à l'article 100 des LCSC.
6. Divers.

Le conseil d'administration.

Référence de publication: 2008058934/1004/18.

Eurinvest Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 6.025.

Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme EURINVEST HOLDING S.A. sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le jeudi, *29 mai 2008* à 15.00 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9B, bd Prince Henri.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31.12.2007.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008058937/750/15.

WILLI S.A., société de gestion de patrimoine familial, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 131.202.

Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme WILLI S.A. sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le jeudi, *29 mai 2008* à 14.00 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9B, bd Prince Henri.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31.12.2007.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008058938/750/16.

Lowlands Holding S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1837 Luxembourg, 18, rue Rosemarie Kieffer.
R.C.S. Luxembourg B 31.369.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 6 juin 2008 à 15.00 heures au siège social de la société.

Ordre du jour:

1. Rapport du Liquidateur sur le résultat de la liquidation au 31 décembre 2007;
2. Divers.

Adresse pour le dépôt d'actions:

- Intergestion SARL, 18, Rue Rosemarie Kieffer, L-1837 Luxembourg
- S.A. CECO, Blakmeers, 35, B-1790 Affligem

Les actions sont à déposer au plus tard cinq jours avant l'assemblée générale.

Le Liquidateur.

Référence de publication: 2008059167/5305/17.

Redsquare Private Equity SICAR S.à r.l., Société à responsabilité limitée sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 138.441.

—
STATUTES

In the year two thousand and eight, on April twenty-second.

Before Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

The Company Redsquare S.à r.l., a company incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 35a, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the Luxembourg Registre de Commerce et des Sociétés under number B. 132276;

here represented by Maître Jan VANHOUTTE, attorney at law, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in private seal.

The said proxy, after having been initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing party and by the undersigned notary, shall remain attached to the present deed, and be submitted with this deed to the registration authorities.

Such appearing party, in the capacity in which it acts, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated.

Art. 1. Form and name.

1.1 There hereby exists an investment company in risk capital (société d'investissement en capital à risque), in the form of a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name of "Redsquare Private Equity SICAR S.à r.l." (the Company).

1.2 The Company shall be governed by the law dated 15 June 2004 on the investment company in risk capital as it may be amended from time to time (the SICAR Law), by the law dated 10 August 1915 on commercial companies as it may be amended from time to time (the Companies Law) (provided that in case of conflicts between the Companies Law and the SICAR Law, the SICAR Law shall prevail) as well as by these articles of association (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality of Luxembourg by a resolution of the board of managers of the Company (the Board). Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by a resolution of the Board.

2.2 In the event that the Board determines that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg private limited liability company.

Art. 3. Duration.

3.1 The Company is incorporated for an unlimited period of time.

3.2 The Company may be dissolved by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for the amendment of these Articles as well as by the Companies Law.

Art. 4. Corporate object.

4.1 The purpose of the Company is the investment of the funds available to it in risk capital within the widest meaning permitted under article 1 of the SICAR Law.

4.2 The Company may also invest the funds available to it in any other assets permitted by law and consistent with its purpose.

4.3 Furthermore, the Company may take any measures and carry out any transaction which it may deem useful for the fulfilment and development of its purpose to the fullest extent permitted under the SICAR Law.

Art. 5. Share capital.

5.1 The capital of the Company shall be represented by fully paid up shares of no par value and shall at any time be equal to the value of the net assets of the Company pursuant to Article 12.

5.2 The capital must reach one million Euro (EUR 1,000,000) within twelve months of the date on which the Company has been registered as a société d'investissement en capital à risque (SICAR) under the SICAR Law on the official list of Luxembourg SICARs, and thereafter may not be less than this amount.

5.3 The initial capital of the Company is fixed at EUR 1,000,000 (one million euro) represented by 10,000 (ten thousand) fully paid up shares with no par value.

5.4 The Board may, at any time, decide to issue different classes of shares (the Classes, each class of shares being a Class) the assets of which will be commonly invested but subject to different rights as described in the prospectus of the Company drawn up in accordance with article 23 of the SICAR Law (the Prospectus) to the fullest extent permitted by the SICAR Law and the Companies Law including, without limitation, different:

- (a) type of target investors;
- (b) fees and expenses structures;
- (c) subscription and/or redemption procedures;
- (d) minimum investment and/or subsequent holding requirements;
- (e) distribution rights and policy, and the Board may in particular, decide that shares pertaining to one or more Class
- (es) be entitled to receive incentive remuneration scheme in the form of carried interest or to receive preferred returns;
- (f) marketing targets;
- (g) transfer restrictions;
- (h) currencies.

5.5 A separate Net Asset Value per share, which may differ as a consequence of these variable factors, will be calculated for each Class in the manner described in Article 12.

5.6 The Company may create additional Classes whose features may differ from the existing Classes, in accordance with, and subject to, the SICAR Law and the Companies Law. Upon creation of new Classes, the Prospectus will be updated.

5.7 For the purpose of determining the capital of the Company, the net assets attributable to each Class will, if not already denominated in EUR, be converted into EUR. The capital of the Company equals the total of the net assets of all the Classes of the Company.

Art. 6. Shares.

6.1 The Company, or one or more persons designated by the Company, will maintain a register in accordance with the provisions of Article 185 of the Companies Law. All Shares will be issued in uncertificated registered form and the Share register will be conclusive evidence of ownership. The Company will treat the registered owner of a Share as its absolute and beneficial owner.

6.2 The Shares do not carry pre-emptive rights. Each Share is entitled to one vote at all general meetings of shareholders. Shares will be issued with no par value and must be fully paid in on subscription.

6.3 A register of shares will be kept at the registered office, where it will be available for inspection by any shareholder. Such register shall set forth the name of each shareholder, its residence or elected domicile, the number and Class of shares held by it, and the transfers of shares and the dates of such transfers.

6.4 Shareholders shall provide the Company with an address to which all notices and announcements may be sent. Such address will also be entered into the register of shareholders.

6.5 In the event that a shareholder does not provide an address, the Company may permit a notice to this effect to be entered into the register of shareholders and the shareholder's address will be deemed to be at the registered office of the Company, or such other address as may be so entered into the register of shareholders by the Company from time to time, until another address shall be provided to the Company by such shareholder. A shareholder may, at any

time, change his address as entered into the register of shareholders by means of a written notification to the Company at its registered office, or at such other address as may be set by the Company from time to time.

6.6 The Company will recognise only one holder per share. In case a share is held by more than one person, the Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as sole owner in relation to the Company. The same rule shall apply in the case of conflict between an usufruct holder (usufruitier) and a bare owner (nu-propriétaire) or between a pledgor and a pledgee. Any usufruct holder of share(s) (usufruitier) must qualify as a well-informed investor within the meaning of article 2 of the SICAR Law (a Well-Informed Investor).

Art. 7. Issue of shares.

7.1 The Board is authorised, without limitation, to issue an unlimited number of fully paid up shares at any time without reserving a preferential right to subscribe for the shares to be issued for the existing shareholders.

7.2 Shares are exclusively reserved for subscription by Well-Informed Investors.

7.3 Any conditions to which the issue of shares may be submitted will be detailed in the Prospectus provided that the Board may, without limitation:

(a) impose restrictions on the frequency at which shares of a certain Class are issued (and, in particular, decide that shares of a particular Class will only be issued during one or more offering periods or at such other intervals as provided for in the Prospectus);

(b) decide that shares of a particular Class shall only be issued to persons or entities that have entered into a subscription agreement under which the subscriber undertakes inter alia to subscribe for shares, during a specified period, up to a certain amount;

(c) impose conditions on the issue of shares (including without limitation the execution of such subscription documents and the provision of such information as the Board may determine to be appropriate) and fix a minimum subscription, minimum subsequent subscription amount, and/or a minimum commitment or holding amount;

(d) determine any default provisions on non or late payment for shares or restrictions on ownership in relation to the shares;

(e) in respect of any one given Class, levy a subscription charge and has the right to waive partly or entirely this subscription charge;

(f) decides that payments for subscriptions to shares shall be made in whole or in part on one or more dealing dates, closings or draw down dates at which the commitment of the investor will be called against issue of shares of the relevant Class.

7.4 Shares will be issued at the subscription price calculated in the manner and at such frequency as determined for each Class in the Prospectus.

7.5 A process determined by the Board and described in the Prospectus shall govern the chronology of the issue of shares in the Company.

7.6 The Board may confer the authority upon any of its members, any manager, officer or other duly authorised representative to accept subscription applications, to receive payments for newly issued shares and to deliver these shares.

7.7 The Company may, in its absolute discretion, accept or reject any request for subscription for shares.

Art. 8. Redemptions of shares.

Redemption rights of shareholders

8.1 Unless otherwise provided for in the Prospectus, any shareholder may request redemption of all or part of his shares from the Company, pursuant to the conditions and procedures set forth by the Board in the Prospectus and within the limits provided by law and these Articles.

8.2 Subject to the provisions of Article 13 of these Articles, the redemption price per share will be paid within a period determined by the Board and disclosed in the Prospectus, provided that any share certificates issued and any other transfer documents have been received by the Company.

8.3 Unless otherwise provided for in the Prospectus, the redemption price per share for shares of a particular Class corresponds to the Net Asset Value (as defined in Article 12) per share of the respective Class less any redemption fee, if applicable. Additional fees may be incurred if distributors and paying agents are involved in a transaction. The relevant redemption price may be rounded up or down to the nearest unit of the currency in which it is to be paid, as determined by the Board.

8.4 A process determined by the Board and described in the Prospectus shall govern the chronology of the redemption of shares in the Company.

8.5 If as a result of a redemption application, the number or the value of the shares held by any shareholder in any Class falls below the minimum number or value that is then determined by the Board in the Prospectus, the Company may decide to treat such an application as an application for redemption of all of that shareholder's shares in the given Class.

8.6 If, in addition, on a Valuation Date (as defined in Article 12) or at some time during a Valuation Date, redemption applications as defined in this article exceed a certain level set by the Board in relation to the shares of a given Class, the Board may resolve to reduce proportionally part or all of the redemption applications for a certain time period and in the manner deemed necessary by the Board, in the best interest of the Company. The portion of the non-proceeded redemptions will then be proceeded by priority on the Valuation Date following this period, these redemption and conversion applications will be given priority and dealt with ahead of other applications (but subject always to the foregoing limit).

8.7 The Company may satisfy payment of the redemption price owed to any shareholder, upon request, in specie by allocating assets to the shareholder from the portfolio set up in connection with the Class(es) equal in value to the value of the shares to be redeemed (calculated in the manner described in Article 12) as of the Valuation Date or the time of valuation when the redemption price is calculated if the Company determines that such a transaction would not be detrimental to the best interests of the remaining shareholders. The nature and type of assets to be transferred in such case will be determined on a fair and reasonable basis and without prejudicing the interests of the other shareholders in the given Class or Classes, as the case may be. The valuation used will be confirmed by a special report of the auditor of the Company. The costs of any such transfers are borne by the transferee.

8.8 All applications for redemption of shares are irrevocable, except - in each case for the duration of the suspension - in accordance with Article 13 of these Articles, when the calculation of the Net Asset Value has been suspended or when redemption has been suspended as provided for in this article.

Redemption of shares at the initiative of the Company - Compulsory redemption of shares

8.9 The Company may compulsorily redeem the shares:

- (a) held by a Restricted Person as defined in Article 11, in accordance with the provisions of Article 11;
- (b) in case of liquidation, in accordance with the provisions of Article 25;
- (c) held by a shareholder who fails to make, within a specified period of time determined by the Board, any required contributions or certain other payments to the Company (including the payment of any interest amount or charge due in case of default) at a price equal to the latest calculated Net Asset Value of shares of the relevant shareholder at the date of the notice from the Board less any legal, accounting or administrative costs associated with such compulsory redemption and the relevant shareholder's default;
- (d) for the purposes of the payment of the fees payable to the Board as provided for in the Prospectus;
- (e) for distribution purposes, in accordance with the shareholders' respective rights to distributions;
- (f) in all other circumstances, in accordance with the terms and conditions set out in the subscription agreement, shareholder's commitment and Prospectus.

8.10 The Company will announce in due time the redemption by way of mail addressed to the shareholders by the Board.

General - Other redemptions of shares

8.11 The repurchase by the Company of its own shares in circumstances other than those referred to in Articles 8, 10, 11 and 25 shall take place by virtue of a resolution of and on the terms and conditions to be decided upon by the general meeting of shareholders (the General Meeting) deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

8.12 All redeemed shares may be cancelled.

Art. 9. Conversion of shares. Unless otherwise provided for in the Prospectus, a shareholder may not convert (all or part of) its shares of a particular Class into shares of another Class, except otherwise decided by the Board.

Art. 10. Transfer restrictions.

10.1 The sale, assignment, transfer, exchange, pledge, encumbrance or other disposition (Transfer) of all or any part of any shares is subject to the provisions of this Article 10 and no Transfer shall be valid or effective:

- (a) if the Transfer would result in a violation of applicable law or any term or condition of the Articles or of the Prospectus;
- (b) if the Transfer would be in breach of article 189 (which provides that shares may not be transferred inter vivos to non-shareholders unless shareholders representing at least three-quarters of the corporate capital shall have agreed thereto in a General Meeting) and article 190 of the Companies Law or would result in the number of Shareholders exceeding forty (40);
- (c) if the Transfer would result in the Company being required to register as an investment company under the United States Investment Company Act of 1940, as amended;
- (d) unless the original instruments of transfer, and such other documents that the Board may require are deposited at the registered office of the Company or at such other place as the Board may reasonably require, together with such other evidence as the Board may reasonably require to show the right of the transferor to make the transfer and to verify the identity of the transferee;

and;

(e) it shall be a condition of any Transfer (whether permitted or required) the transferee is not a Restricted Person as defined in Article 11 of the Articles.

10.2 The transfer of Shares must be recorded by a notarial instrument or by a private document. Any transfer of Share shall not be valid vis-à-vis the Company or third parties until they shall have been notified to the Company or accepted by it in accordance with the provisions of article 1690 of the Luxembourg civil code, each time subject to the provisions of Article 10.1 above. A notice of any such transfer of Shares will be filed with the Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg, such notice to be published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

10.3 The registration of transfers may be suspended at such times and for such periods as the Board may from time to time determine, provided, however, that such registration shall not be suspended for more than 90 days in any calendar year.

Art. 11. Ownership restrictions.

11.1 The Company may restrict or prevent the ownership of shares by any individual or legal entity,

- (a) if in the opinion of the Company such holding may be detrimental to the Company;
- (b) if it may result in a breach of any law or regulation, whether Luxembourg law or other law; or
- (c) if as a result thereof the Company may become exposed to tax disadvantages or other financial disadvantages that it would not have otherwise incurred.

(such individual or legal entities are to be determined by the Board and are defined herein as Restricted Persons). A person or entity that does not qualify as Well-Informed Investor shall be regarded as a Restricted Person.

11.2 In addition, each applicant for shares must certify that it is either:

- (a) not a U.S. Person; or
- (b) a "qualified institutional buyer" within the meaning of Rule 144A under the U.S. Securities Act of 1933 (the Securities Act) the and a "qualified purchaser" within the meaning of Section 2(a)(51) of the U.S. Investment Company Act of 1940.

11.3 The Company may, in its sole discretion, decline to accept an application to subscribe for shares from any person failing to make the certification set forth in Article 11.2 hereof.

11.4 The Company reserves the right to redeem any shares which

- (a) in the case of Regulation S Shares under the Securities Act, are or become owned, directly or indirectly, by a U.S. Person; or
- (b) in the case of 144A Shares, are or become owned, directly or indirectly, by a U.S. Person who is not a "qualified institutional buyer" within the meaning of Rule 144A under the Securities Act and a "qualified purchaser" within the meaning of Section 2(a)(51) of the Investment Company Act.

11.5 Specific mechanisms to restrict or prevent the ownership of shares by Restricted Persons

(a) For such purposes the Company may:

- (i) decline to issue any shares and decline to register any Transfer of share, where such registration or Transfer would result in legal or beneficial ownership of such shares by a Restricted Person; and
- (ii) at any time require any person whose name is entered in the register of shareholders or who seeks to register a Transfer in the register of shareholders to deliver to the Company any information, supported by affidavit, which it may consider necessary for the purpose of determining whether or not beneficial ownership of such shareholder's shares rests with a Restricted Person, or whether such registration will result in beneficial ownership of such shares by a Restricted Person.

(b) If it appears that a shareholder of the Company is a Restricted Person, the Company shall be entitled to, in its absolute discretion:

- (i) decline to accept the vote of the Restricted Person at the General Meeting; and/or
- (ii) retain all dividends paid or other sums distributed with regard to the shares held by the Restricted Person; and/or
- (iii) instruct the Restricted Person to sell his/her/its shares and to demonstrate to the Company that this sale was made within thirty (30) days of the sending of the relevant notice, subject each time to the applicable restrictions on Transfer as set out in Article 10 of the Articles; and/or
- (iv) compulsorily redeem all shares held by the Restricted Person at a price based on the latest calculated Net Asset Value, less a penalty fee equal to, in the absolute discretion of the Board, either (i) 5% of the Net Asset Value of the relevant shares or (ii) the costs incurred by the Company as a result of the holding of shares by the Restricted Person (including all costs linked to the compulsory redemption).

Art. 12. Calculation of net asset value.

12.1 The net asset value (NAV or Net Asset Value) of the shares shall be expressed in Euro as a per share figure and shall be calculated in good faith in Luxembourg on the last business day of each calendar month (the Valuation Date).

12.2 The Net Asset Value of each Class shall be calculated in the reference currency of the relevant Class, as it is stipulated in the Prospectus.

12.3 The administrative agent of the Company shall under the supervision of the Board compute the NAV per Class as follows: each Class participates in the Company according to the portfolio and distribution entitlements attributable to each such Class. The value of the total portfolio and distribution entitlements attributed to a particular Class on a given Valuation Date adjusted with the liabilities relating to that Class on that Valuation Date represents the total Net Asset Value attributable to that Class on that Valuation Date. The Net Asset Value per share of that Class on that Valuation Date is equal to the total Net Asset Value attributable to that Class on that Valuation Date divided by the total number of shares of that Class then outstanding on that Valuation Date.

12.4 The assets of the Company shall include:

- (a) all investments registered in the name of the Company or any of its holding companies;
- (b) all cash in hand or on deposit, including any interest accrued thereon;
- (c) all bills and demand notes payable and accounts receivable (including proceeds of properties, property rights, securities or any other assets sold but not delivered);
- (d) all bonds, time notes, certificates of deposit, shares, stock, debentures, debenture stocks, subscription rights, warrants, options and other securities, financial instruments and similar assets owned by the Company or contracted for by the Board;
- (e) all stock dividends, cash dividends and cash payments receivable by the Company to the extent information thereon is reasonably available to the Company or the Custodian (as defined in article 24);
- (f) interest accrued on any interest-bearing assets owned by the Company except to the extent that the same is included or reflected in the value attributed to such asset;
- (g) all other assets of any kind and nature including expenses paid in advance.

12.5 The value of the assets of the Company shall be determined as follows:

- (a) the value of any cash on hand or on deposit, bills and demand notes and accounts, receivable, prepaid expenses, cash dividends and interest declared or accrued as aforesaid, and not yet received shall be deemed to be the full amount thereof, unless it is unlikely to be received in which case the value thereof shall be arrived at after making such discount as the Board may consider appropriate in such case to reflect the true value thereof;
- (b) any transferable security and any money market instrument negotiated or listed on a stock exchange or any other organised market will be valued on the basis of the last known price, unless this price is not representative, in which case the value of such asset will be determined on the basis of its foreseeable realisation value estimated by the Board with good faith;
- (c) interests in unlisted private equity/venture capital funds shall be valued at their last official and available net asset value, as reported or provided by such private equity/venture capital funds or their agents, or at their last unofficial net asset values (i.e., estimates of net asset values) if more recent than their last official net asset values. The official or unofficial net asset value of a private equity/venture capital fund may be adjusted for subsequent capital calls and distributions and applicable redemption charges where appropriate. The Board shall adjust the Net Asset Value or other valuation so provided where the Board considers such net asset valuation or other valuation information does not accurately reflect the Company's interests in such private equity/venture capital fund, whether because such information has been generated after a delay from the private equity/venture capital fund's own valuation point, change in markets or otherwise. The NAV is final and binding notwithstanding that it may have been based on unofficial or estimated net asset values;
- (d) investments in private equity securities other than the securities mentioned above will be estimated with due care and in good faith and taking due account of the guidelines and principles for valuation of portfolio companies set out by International Private Equity and Venture Capital Valuation Guidelines, published by the EVCA, the British Venture Capital Association (BVCA) and the French Venture Capital Association (AFIC) in March 2005, as may be amended from time to time;
- (e) the value of any other assets of the Company will be determined on the basis of the acquisition price thereof including all costs, fees and expenses connected with such acquisition or, if such acquisition price is not representative, on the reasonably foreseeable sales price thereof determined prudently and in good faith.

12.6 The value of all assets and liabilities not expressed in the currency of denomination of the relevant Class will be converted into such currency at the relevant rates of exchange ruling on the relevant Valuation Date. If such quotations are not available, the rate of exchange will be determined with prudence and in good faith by or under procedures established by the Board.

12.7 In the event that extraordinary circumstances render valuations as aforesaid impracticable or inadequate, the Board is authorised, prudently and in good faith, to follow other rules in order to achieve a fair valuation of the assets of the Company.

12.8 The liabilities of the Company shall be deemed to include:

- (a) all loans, bills and accounts payable;
- (b) all accrued interest on loans of the Company (including accrued fees for commitment for such loans);
- (c) all accrued or payable administrative expenses;

(d) all known liabilities, present and future, including all matured contractual obligations for payment of money or property;

(e) an appropriate provision for future taxes based on capital and income to the relevant Valuation Date, as determined from time to time by the Board, and other reserves, if any, authorised and approved by the Board; and

(f) all other liabilities of the Company of whatsoever kind and nature except liabilities represented by shares of the Company. In determining the amount of such liabilities, the Board shall take into account all expenses payable and all costs incurred by the Company.

12.9 The Net Asset Value per share of each Class and the issue and redemption prices per share may be obtained during business hours at the registered office of the Company.

Art. 13. Suspension of the net asset value calculation.

13.1 The Board may temporarily suspend the determination of the Net Asset Value of shares and in consequence the issue and repurchase of shares, in any of the following events:

(a) the existence of any state of affairs which constitutes an emergency as a result of which disposal or valuation of assets owned by the Company would be impracticable;

(b) any breakdown in the means of communication normally employed in determining the price or value of any of the investments;

(c) when, for any other reason, the prices of any investments cannot be promptly or accurately ascertained;

(d) upon the publication of a notice convening a General Meeting for the purpose of winding-up the Company.

13.2 Any such suspension may be notified by the Company in such manner as it may deem appropriate to the persons likely to be affected thereby. The Company shall notify shareholders requesting redemption of their shares of such suspension.

13.3 Any request for subscription or redemption will be irrevocable except in the event of a suspension of the calculation of the Net Asset Value per share, in which case shareholders may give notice that they wish to withdraw their application. If no such notice is received by the Company, such application will be dealt with on the first Valuation Date following the end of the period of suspension.

Art. 14. Management.

14.1 The Company is managed by a board of managers composed of at least three managers. The managers need not to be shareholders. The managers are appointed, revoked and replaced by a decision of the General Meeting, adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

14.2 In dealing with third parties, the managers will have all powers to act in the name and on behalf of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this Article 14 have been complied with.

14.3 All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the General Meeting fall within the power of the manager, or in case of plurality of managers, of the Board.

14.4 The Company shall be bound by the sole signature of any member of the Board.

14.5 Any manager may sub-delegate under its own responsibility his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents. The delegating manager will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

14.6 Resolutions of the Board shall be adopted by the majority of the managers present or represented. The Board can deliberate or act validly only if at least the majority of its members is present or represented at a meeting of the Board.

14.7 A chairman pro tempore of the Board may be appointed by the Board for each board meeting of the Company. The chairman, if one is appointed, will preside at the meeting of the Board for which he has been appointed. The Board will appoint a chairman pro tempore, if one is appointed, by vote of the majority of the managers present or represented at the Board meeting.

14.8 Written notice of any meeting of the Board will be given to all managers, in writing or by telefax or electronic mail (e-mail), at least 24 (twenty-four) hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency. A meeting of the Board can be convened by any manager. This notice may be waived if all the managers are present or represented, and if they state that they have been informed on the agenda of the meeting. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by a resolution of the Board.

14.9 A manager may act at a meeting of the Board by appointing in writing or by telefax or electronic mail (e-mail) another manager as his proxy. A manager may also participate in a meeting of the Board by conference call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to be identified and to deliberate. The participation by a manager in a meeting by conference call, videoconference or by other similar means of communication mentioned above shall be deemed to be a participation in person at such meeting and the meeting shall be deemed to be held at the registered office of the Company. The decisions of the Board will be recorded in minutes to be held at the registered office of the Company and to be signed by the managers attending, or by the

chairman of the Board, if one has been appointed. Proxies, if any, will remain attached to the minutes of the relevant meeting.

14.10 Notwithstanding the foregoing, a resolution of the Board may also be passed in writing in which case the minutes shall consist of one or several documents containing the resolutions and signed by each and every manager. The date of such circular resolutions shall be the date of the last signature. A meeting of the Board held by way of such circular resolutions is deemed to be held in Luxembourg.

Art. 15. Liability of the managers. The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Art. 16. Determination of the investment objectives and policies. The Board has the power to determine (i) the investment policy to be applied in respect of the Company, (ii) the hedging strategy to be applied to specific Classes and (iii) the course of conduct of the management and business affairs of the Company, all within the investment powers and restrictions as shall be set forth by the Board in the Prospectus, in compliance with applicable laws and regulations.

Art. 17. General meetings of the shareholders.

17.1 An annual General Meeting shall be held at the registered office of the Company, or at such other place in the municipality of its registered office as may be specified in the notice of meeting.

17.2 Other General Meetings may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

17.3 As long as the Company has no more than twenty-five (25) shareholders, resolutions of shareholder(s) can, instead of being passed at General Meetings, be passed in writing by all the shareholders. In this case, each shareholder shall be sent an explicit draft of the resolution(s) to be passed, and shall vote in writing (such vote to be evidenced by letter or telefax or electronic mail (e-mail) transmission).

Art. 18. Shareholders' voting rights, quorum and majority.

18.1 The sole shareholder assumes all powers conferred to the General Meeting.

18.2 In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

18.3 However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority in number of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital and the nationality of the Company can only be changed by unanimous vote, subject to the provisions of the Companies Law.

Art. 19. Convening notice.

19.1 Shareholders' meetings shall be convened by the Board. Convening notices for every shareholders' meeting shall contain the agenda.

19.2 Notices by mail shall be sent eight days before the meeting to registered shareholders, at the shareholder's address on record in the register of shareholders. Where all the shares are in registered form, the convening notices may be made by registered letters only.

19.3 If all the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Art. 20. Powers of the meeting of shareholders. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company, it may only resolve on any item whatsoever only with the agreement of the Board.

Art. 21. Financial year. The Company's year starts on the 1 January and ends on 31 December of each year.

Art. 22. Financial statements.

22.1 Each year, with reference to 31st December, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the Board prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

22.2 Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 23. Application of income.

23.1 The General Meeting determines, upon proposal from the Board and within the limits provided by law and the Prospectus, how the income from the Company will be applied with regard to each existing Class, and may declare, or authorise the Board to declare, dividends.

23.2 For any Class entitled to dividends, the Board may decide to pay interim dividends in accordance with legal provisions.

23.3 Payments of dividends to owners of registered shares will be made to such shareholders at their addresses in the register of shareholders.

23.4 Dividends may be paid in such a currency and at such a time and place as the Board determines from time to time.

23.5 The Board may decide to distribute bonus stock in lieu of cash dividends under the terms and conditions set forth by the Board.

23.6 Any dividend that has not been claimed within five years of its declaration will be forfeited and revert to the relevant Class(es).

23.7 No interest will be paid on a dividend declared by the Company and kept by it at the disposal of its beneficiary.

Art. 24. Custodian.

24.1 The Company shall enter into a custodian agreement with a bank or savings institution which shall satisfy the requirements of the SICAR Law (the Custodian) who shall assume towards the Company and its shareholders the responsibilities provided by the SICAR Law. The fees payable to the Custodian will be determined in the custodian agreement.

24.2 In the event of the Custodian desiring to retire, the Board shall within two months appoint another financial institution to act as custodian and upon doing so the Board shall appoint such institution to be custodian in place of the retiring Custodian. The Board shall have power to terminate the appointment of the Custodian but shall not remove the Custodian unless and until a successor custodian shall have been appointed in accordance with this provision to act in place thereof.

Art. 25. Dissolution and liquidation.

25.1 The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the General Meeting adopted in the manner required for amendment of these Articles, as prescribed in Article 26 below.

25.2 The operations of the Company shall be conducted by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities), who, after having been approved by the Luxembourg regulator for the financial sector, shall be appointed by a Shareholders' Meeting, which shall determine their powers and compensation.

Art. 26. Amendments. These Articles may be amended from time to time by a General Meeting, subject to the quorum and voting requirements as set out in the Companies Law.

Art. 27. Auditors.

27.1 The accounting information contained in the annual report of the Company shall be examined by an auditor (réviseur d'entreprises agréé) appointed by the Board and remunerated by the Company.

27.2 The auditor shall fulfil all duties prescribed by the SICAR Law.

Art. 28. Applicable law.

All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the SICAR Law and the Companies Law in accordance with Article 1.2.

Subscription and Payment

All shares have been subscribed as follows:

The Company Redsquare S.à r.l., prenamed: ten thousand shares	10,000
Total: ten thousand shares	10,000

All shares have been fully paid-up by contribution in cash, so that the sum of EUR 1,000,000 (one million euro) is at the free disposal of the Company.

Transitory Provisions

The first financial year shall begin today and it shall end on 31 December 2008.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately nine thousand euro (EUR 9,000.-).

Extraordinary General Meeting

Immediately after the incorporation, the shareholder representing the entire subscribed capital of the Company has herewith adopted the following resolutions:

1. the number of managers is set at 3. The meeting appoints as manager(s) of the Company for an unlimited period of time:

- Mr Andri Sigurdsson, Senior Lawyer, Kaupthing Bank Luxembourg S.A. (Luxembourg), born in Reykjavik (Iceland), on December 10th, 1972, whose professional address is at 35a, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg; and

- Mr Jean-François Willems, Head of Corporate and Investment Banking, Kaupthing Bank Luxembourg S.A. (Luxembourg), born in Liège (Belgium), on December 29th, 1976, whose professional address is at 35a, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg; and

- Mr Sveinn Biering Jonsson, Chief Executive Officer, Redsquare Invest (Iceland), born in Reykjavik (Iceland), on December 14th, 1982, whose professional address is at Skútuvogi 1h, IS-104 Reykjavik, Iceland;

2. the registered office is established at 35a, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg);

3. KPMG Audit S.à r.l., 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), registered with the Luxembourg Registre de Commerce et des Sociétés under number B 103590 is appointed as external auditor of the Company for a period ending on the first annual general meeting of shareholders to be held in 2009.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; at the request of the same appearing party, it is stated that, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the said proxyholder signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-deux avril.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire résidant à Esch-sur-Alzette au Grand-Duché de Luxembourg

A comparu

La société Redsquare S.à r.l., une société de droit luxembourgeois, avec siège social à 35a, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 132276; ici représenté par Maître Jan VANHOUTTE, avocat, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été paraphée ne varietur par le mandataire de la partie comparante ainsi que par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte notarié pour être soumise à la formalité de l'enregistrement.

Lequel comparant, agissant en sa qualité de mandataire, a requis le notaire instrumentaire de dresser les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer et qu'il a arrêté comme suit:

Art. 1^{er}. Forme et dénomination.

1.1 Il est établi une société d'investissement en capital à risque sous la forme d'une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "Redsquare Private Equity SICAR S.à r.l." (la Société).

1.2 La Société est soumise à la loi du 15 juin 2004 relative aux sociétés d'investissement en capital à risque telle que modifiée (la Loi de 2004), à la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi de 1915) (étant entendu qu'en cas de conflit entre la Loi de 1915 et la Loi de 2004, la Loi de 2004 prévaudra), ainsi qu'aux présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du conseil de gérance (le Conseil de Gérance) de la Société. Des succursales ou d'autres bureaux peuvent être créés en tous lieux appropriés, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par une résolution prise par le Conseil de Gérance.

2.2 Lorsque le Conseil de Gérance estime que des développements politiques, économiques ou sociaux extraordinaires de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et des personnes l'étranger se produisent ou sont imminents, le siège social peut être provisoirement transféré à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances extraordinaires. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, qui restera une société à responsabilité limitée luxembourgeoise nonobstant le transfert temporaire de son siège social.

Art. 3. Durée de la société.

3.1 La Société est constituée pour une période indéterminée.

3.2 La Société peut être dissoute par résolution de l'assemblée générale des actionnaires (l'Assemblée Générale) statuant dans les conditions requises pour la modification des Statuts et selon les dispositions de la Loi de 1915.

Art. 4. Objet social.

4.1 L'objet de la Société est d'investir les fonds à sa disposition en capital à risque dans le sens le plus large permis sous l'article 1^{er} de la Loi SICAR.

4.2 La Société peut aussi investir les fonds à sa disposition en toutes autres valeurs permises par la loi et cohérentes avec son objet social.

4.3 La Société peut prendre toutes mesures et accomplir toutes opérations qu'elle juge utiles à l'accomplissement et au développement de l'objet de la Société dans le sens le plus large autorisé par la Loi SICAR.

Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital social de la Société est représenté par des parts sociales entièrement libérées sans valeur nominale et sera à tout moment égal à la valeur des actifs nets de la Société conformément à l'Article 12.

5.2 Le capital doit atteindre un million d'Euros (EUR 1.000.000) dans les douze mois à partir de la date à laquelle la Société est enregistrée comme société d'investissement en capital à risque (SICAR) sur la liste officielle des SICAR luxembourgeoises conformément à la Loi de 2004, et ne pourra être inférieur à ce montant par la suite.

5.3 Le capital initial de la Société s'élève à EUR 1.000.000 (un million d'Euros) représenté par 10.000 (dix mille) parts sociales entièrement libérées sans valeur nominative.

5.4 Le Conseil de Gérance peut, à tout moment décider d'émettre différentes catégories de parts (les Catégories, chaque catégorie étant une Catégorie) dont les actifs seront investis en commun mais soumises à différents droits tels que décrits dans le Prospectus établi conformément à l'article 23 de la Loi de 2004 (le Prospectus), dans les limites autorisées par la Loi de 2004 et la Loi de 1915, y compris, mais sans limitation:

- (a) différents types d'investisseurs visés;
- (b) différentes structures de frais et de dépenses;
- (c) différentes procédures de souscription et/ou rachat;
- (d) différents investissements minimums et/ou exigences de détention subséquentes;
- (e) différents droits et politique de distribution, et le Conseil de Gérance peut en particulier décider que des parts sociales appartenant à une ou plusieurs Catégories bénéficieront d'un intéressement sous forme de «carried interests» ou d'allocation préférentielle des revenus;
- (f) différentes cibles de commercialisation;
- (g) différentes restrictions de transfert;
- (h) différentes devises de référence.

5.5 Une Valeur Nette d'Inventaire par part sociale distincte, qui peut varier en fonction de ces facteurs variables, sera calculée pour chaque Catégorie de la manière décrite à l'Article 12.

5.6 La Société peut créer des Catégories additionnelles dont les caractéristiques peuvent différer des Catégories existantes. A la création de nouvelles Catégories, le Prospectus sera mis à jour.

5.7 En vue de déterminer le capital social de la Société, les actifs nets attribuables à chaque Catégorie seront convertis en Euros s'ils ne sont pas déjà libellés en Euros. Le capital social de la Société est équivalent à la valeur totale des actifs nets de toutes les Catégories de la Société.

Art. 6. Parts.

6.1 La Société, ou une ou plusieurs personnes désignées par la Société, tiendra un registre conformément aux dispositions de l'Article 185 de la Loi de 1915. Toutes les parts sociales seront émises sous forme nominative sans certificat et le registre des parts sociales fournira la preuve concluante de la propriété. La Société traitera le propriétaire enregistré d'une part sociale comme son bénéficiaire économique et propriétaire exclusif.

6.2 Les parts ne portent pas de droits préemptifs. Chaque part donne droit à un vote à toutes les assemblées générales des associés. Les parts sont émises sans valeur nominative et doivent être entièrement libérées à la souscription.

6.3 Un registre des parts sera tenu au siège social, où il peut être consulté par tout associé. Ce registre contient le nom de tout associé, son lieu de résidence ou de domicile, le nombre et la Catégorie des parts qu'il détient, ainsi que la mention des transferts de parts et les dates de ces transferts.

6.4 Les associés fournissent à la Société une adresse à laquelle toutes les convocations et annonces peuvent être envoyées. Cette adresse sera également inscrite dans le registre des associés.

6.5 Au cas où un associé ne fournit pas d'adresse, la Société peut autoriser l'inscription d'une mention à cet effet dans le registre des Associés et l'adresse de l'associé sera réputée être le siège social de la Société ou toute autre adresse inscrite par la Société dans le registre des Associés jusqu'à ce qu'une autre adresse soit fournie par cet associé à la Société. Un associé peut, à tout moment, modifier l'adresse inscrite au registre des Associés par notification écrite au siège social de la Société, ou à toute autre adresse indiquée par la Société.

6.6 La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par part. Dans le cas où une part est détenue par plusieurs personnes, la Société aura le droit de suspendre l'exercice de tous droits y attachés jusqu'au moment où une personne aura été désignée comme propriétaire unique vis-à-vis de la Société. La même règle est appliquée en cas de conflit entre un usufruitier et un nu-propriétaire ou entre un débiteur sur gages et un créancier gagiste. Tout usufruitier porteur de parts doit être un investisseur averti au sens de l'article 2 de la Loi de 2004 (un Investisseur Averti).

Art. 7. Emission de parts.

7.1 Le Conseil de Gérance est autorisé, sans limitation et à tout moment, à émettre un nombre illimité de parts entièrement libérées sans réserver aux associés existant un droit préférentiel de souscription aux parts à émettre.

7.2 Les parts sont exclusivement réservées à la souscription par des Investisseurs Averti.

7.3 Toutes conditions auxquelles l'émission de parts peut être soumise sont détaillées dans le Prospectus étant entendu que le Conseil de Gérance peut sans limitation:

- (a) imposer des restrictions quant à la fréquence à laquelle les parts d'une ou plusieurs Catégories sont émises (et, en particulier, décider que les parts d'une Catégorie ne seront émises que pendant une ou plusieurs périodes d'offre ou à des intervalles tels que décrits dans le Prospectus);

(b) décider que des parts d'une Catégorie ne peuvent être émises qu'à des personnes ou entités qui ont signé une convention de souscription aux termes de laquelle le souscripteur s'engage, entre autres, à souscrire à des parts, pendant une période spécifiée et jusqu'à un certain montant;

(c) imposer des conditions à l'émission des parts (y compris, mais sans limitation, la signature de documents de souscription et la communication d'informations que le Conseil de Gérance estime être appropriées) et fixer un montant minimum de souscription, un montant minimum de souscription subséquente, et/ou un engagement ou montant de détention minimum;

(d) déterminer tout mécanisme applicable en cas de défaut ou de retard de paiement pour des parts ou toutes restrictions à la propriété des parts;

(e) pour chaque Catégories de lever des frais de souscription et il a le droit de renoncer partiellement ou entièrement à ces frais de souscription;

(f) décider que le paiement pour les souscriptions de parts devra être réalisé intégralement ou partiellement à l'occasion d'une ou plusieurs dates de négociation, de souscription ou d'appels de capital auxquelles l'engagement de souscrire de l'investisseur peut être appelé en contrepartie de l'émission de parts dans la Catégorie concernée.

7.4 Les parts seront émises au prix de souscription calculé de la manière et à une fréquence déterminée pour chaque Catégorie dans le Prospectus.

7.5 Une procédure déterminée par le Conseil de Gérance et décrite dans le Prospectus régira la chronologie de l'émission des parts au sein de la Société.

7.6 Le Conseil de Gérance peut octroyer à des membres du Conseil de Gérance, à tout gérant, agents ou autres mandataires dûment autorisés le pouvoir d'accepter des demandes de souscription, de recevoir des paiements pour des parts nouvellement émises et de délivrer ces parts.

7.7 La Société peut à son entière discrétion accepter ou rejeter des demandes de souscription pour des parts.

Art. 8. Rachat des parts.

Droit de rachat des associés

8.1 Sous réserve de dispositions contraires du Prospectus, tout associé peut demander le rachat d'une partie ou de toutes ses parts par la Société, conformément aux conditions et procédures décrites par le Conseil de Gérance dans le Prospectus et dans les limites prévues par la loi et les présents Statuts.

8.2 Sous réserve des dispositions de l'Article 13 des présents Statuts, le prix de rachat par part sera payé dans un délai déterminé par le Conseil de Gérance et indiquée dans le Prospectus, pour autant que tout certificat de part émis et tout autre document de transfert aient été reçus par la Société.

8.3 Sauf dispositions contraires du Prospectus, le prix de rachat par part d'une Catégorie particulière correspond à la Valeur Nette d'Inventaire (telle que définie à l'Article 12) par part de la Catégorie concernée diminuée des frais de rachat, le cas échéant. Des frais ou commissions supplémentaires peuvent être appliqués si des distributeurs ou agents payeurs sont impliqués dans une transaction. Le prix de souscription peut être arrondi à l'unité supérieure ou inférieure de la devise dans laquelle il est payé, conformément aux décisions du Conseil de Gérance.

8.4 Un processus déterminé par le Conseil de Gérance et décrit dans le Prospectus régira la chronologie du rachat de parts au sein de la Société.

8.5 Lorsqu'une demande de rachat a pour conséquence une diminution du nombre ou de la valeur des parts détenues par un associé dans une Catégorie en deçà du nombre ou de la valeur minimum déterminé par le Conseil de Gérance dans le Prospectus, la Société peut traiter cette demande comme une demande de rachat de toutes les parts de cet associé dans la Catégorie concernée.

8.6 Par ailleurs, si lors d'une Date d'Évaluation (telle que définie à l'Article 12) ou à tout moment durant la Date d'Évaluation, les demandes de rachat telles que définies dans cet article excèdent un certain seuil fixé par le Conseil de Gérance applicable à une Catégorie, le Conseil de Gérance peut réduire de façon proportionnelle tout ou partie des demandes de rachat pendant une certaine période de la manière la plus appropriée et dans le meilleur intérêt de la Société. La portion des demandes de rachats qui n'ont pas été satisfaites sera ensuite traitée prioritairement à la Date d'Évaluation suivant cette période, ces demandes de rachat et de conversion seront prioritaires et seront traitées avant les autres demandes (elles seront néanmoins toujours soumises aux limites prémentionnées).

8.7 La Société peut effectuer le paiement du prix de rachat dû à un associé, à sa demande, in specie en allouant à cet associé des avoirs, provenant du portefeuille établi en rapport à la ou les Catégorie(s) concernée(s) équivalents à la valeur des parts à racheter (calculée conformément à l'Article 12) à la Date d'Évaluation ou au moment d'évaluation où le prix de rachat est calculé si la Société estime qu'une telle transaction ne sera pas dommageable aux intérêts des associés restants. La nature et le type d'avoirs à transférer dans ce cas seront déterminés sur base équitable et raisonnable et sans préjudice des intérêts des autres associés dans la ou les Catégorie(s) concernée(s). L'évaluation utilisée sera confirmée par un rapport spécial du réviseur d'entreprises agréé de la Société. Les coûts de ces transferts seront supportés par le cédant.

8.8 Toutes les demandes de rachat sont irrévocables, sauf - dans chaque cas pour la durée d'une telle suspension - conformément à l'Article 13 des présents Statuts, lorsque le calcul de la Valeur Nette d'Inventaire a été suspendu ou lorsque le rachat a été suspendu tel que prévu dans le présent Article.

Rachat des parts à l'initiative de la Société - Rachat forcé de parts

8.9 La Société peut procéder au rachat forcé de parts:

(a) détenues par une Personne Non Eligible telle que définies à l'Article 11, conformément aux dispositions de l'Article 11;

(b) dans le cas d'une liquidation, conformément aux dispositions de l'Article 25;

(c) détenues par un associé qui ne fait pas, dans une période de temps définie par le Conseil de Gérance, les contributions requises ou autres paiements à la Société (y compris le paiement de tout montant d'intérêt ou charge due en cas de défaillance) à un prix équivalant à la dernière Valeur Nette d'Inventaire calculée des parts de l'associé concerné à la date de notification du Conseil de Gérance diminuée tous frais juridique, comptable ou administratif associés à un tel rachat forcé et à la défaillance de l'associé;

(d) pour les besoins du paiement des frais ou commissions payables au Conseil de Gérance selon les dispositions du Prospectus;

(e) à des fins de distributions, conformément aux droits aux dividendes respectifs des associés;

(f) en toutes autres circonstances, conformément aux termes et conditions décrits dans la convention de souscription, l'engagement de l'Associé et le Mémoire.

8.10 La Société annoncera le moment voulu le rachat par voie d'un courrier du Conseil de Gérance adressé aux associés.

Autres rachats de parts

8.11 Le rachat par la Société de ses propres parts dans des circonstances autres que celles mentionnées à l'Article 8, 10, 11 et 25 s'effectuera par une résolution et selon les termes et conditions à décider par l'assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) délibérant dans les conditions requises pour les modifications des Statuts.

8.12 Toutes les parts rachetées pourront être annulées.

Art. 9. Conversion des parts. Sous réserve de dispositions contraires dans le Prospectus, un associé ne peut pas convertir (tout ou partie) des parts qu'il détient dans une Catégorie en parts d'une autre Catégorie, sauf décision contraire du Conseil de Gérance.

Art. 10. Restrictions au transfert de parts.

10.1 Le vente, la cession, le transfert, l'échange, la mise en gage, le nantissement ou autres actes de disposition (Transfert) de tout ou partie des parts d'un associé est soumis aux dispositions du présent Article 10 et aucun Transfert ne sera valide ou effectif:

(a) si de ce Transfert résulterait une violation de la législation applicable ou des termes et conditions des présents Statuts ou du Prospectus;

(b) si de ce Transfert résulterait une violation de l'article 189 (qui dispose que des parts ne peuvent pas être transmises inter vivos à non-associés à moins que les associés représentant au moins trois quarts du capital social n'y consentent durant une Assemblée Générale) et de l'article 190 de la Loi de 1915 ou résulterait un nombre d'associés dépassant les 40 (quarante);

(c) si ce Transfert entraînerait l'obligation pour la Société de s'enregistrer en tant que société d'investissement selon la loi américaine sur les sociétés d'investissement (United States Investment Company Act) de 1940, telle que modifiée;

(d) à moins que les instruments originaux de transfert et toutes autres documents que le Conseil de Gérance peut exiger, soient déposés au siège social de la Société ou à l'endroit que le Conseil de Gérance peut raisonnablement exiger, avec toutes preuves que le Conseil de Gérance peut raisonnablement exiger afin de démontrer le droit du cédant de procéder au transfert et afin de vérifier l'identité du cessionnaire; et

(e) tout Transfert (permis ou requis) sera soumis à la condition que le cessionnaire ne soit pas une Personne Non Eligible telle que définie à l'Article 11 des présents Statuts.

10.2 Le Transfert doit être enregistré par un instrument notarié ou un document sous seing privé. Aucun transfert de parts ne sera valide vis-à-vis de la Société ou de parties tierces jusqu'à ce qu'ils aient été notifiés à la Société ou acceptés par elle conformément aux dispositions de l'article 1690 du code civil luxembourgeois, chaque fois sous réserve des dispositions de l'Article 10.1 ci-dessus. Une notice de tout transfert sera transmise au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg et cette notice sera publiée au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

10.3 L'enregistrement de transfert peut être suspendu à tout moment et pour les périodes que le Conseil de Gérance peut périodiquement déterminer, étant entendu, cependant, que ces enregistrements ne seront pas suspendus pour plus de 90 jours dans une année calendrier.

Art. 11. Restrictions a la propriété de parts.

11.1 La Société peut restreindre ou empêcher la propriété de parts à toute personne physique ou morale,

(a) si, de l'avis de la Société, une telle possession peut être préjudiciable à la Société;

(b) s'il peut en résulter une violation par la Société de la réglementation ou de la législation luxembourgeoise ou étrangère; ou

(c) si en conséquence de cette possession, la Société peut être exposée des conséquences fiscales ou financières négatives qu'elle n'aurait pas subies autrement;

(ces personnes physiques ou morales sont à déterminer par le Conseil de Gérance et sont désignées dans les présents Statuts comme des Personnes Non Eligibles). Une personne ou entité qui ne se qualifie pas comme Investisseur Averti sera considérée comme Personne Non-Eligible.

11.2 De plus, chaque candidat à des parts doit certifier que soit:

(a) il n'est pas une personne U.S.; ou

(b) il n'est pas un «qualified institutional buyer» au sens de la règle 144A du US Securities Act de 1933 (le Securities Act) et un «qualified purchaser» dans le sens de la Section 2(a)(51) du Investment Company Act de 1940.

11.3 La Société peut, à son entière discrétion, refuser d'accepter une demande de souscription pour des parts d'une personne ne produisant pas les certifications fixées à l'Article 11.2 des présents Statuts.

11.4 La Société se réserve le droit de racheter les parts qui

(a) dans le cas de parts soumises à la Regulation S selon le Securities Act, sont ou entrent en possession, directement ou indirectement, d'une Personne U.S.; ou

(b) Dans le cas de parts soumises à la règle 144(A), sont ou entrent en possession, directement ou indirectement, d'une Personne U.S. qui n'est pas un «qualified institutional buyer» dans le sens de la Règle 144(A) du Securities Act et un «qualified purchaser» au sens de la Section 2(a)(51) du Investment Company Act.

11.5 Mécanismes spécifiques afin de limiter ou de prévenir la possession de parts par des Personnes Non Eligibles

(a) A de telles fins, la Société peut:

(i) refuser d'émettre toutes parts et refuser d'enregistrer tout Transfert de parts, lorsqu'il lui apparaît que tel enregistrement ou Transfert entraînerait qu'une Personne Non-Eligible devienne le propriétaire ou le bénéficiaire économique de ces parts; et

(ii) à tout moment, demander à toute personne dont le nom est inscrit dans le registre des Associés ou qui tente de faire enregistrer un Transfert de parts, de lui fournir toute information, accompagnée d'une déclaration sous serment, considérée nécessaire par la Société pour déterminer si le bénéficiaire économique des parts est une Personne Non Eligible, ou si une Personne Non Eligible deviendrait bénéficiaire économique des parts suite à un tel enregistrement.

(b) S'il apparaît qu'un associé de la Société est une Personne Non Eligible, la Société est en droit, à son entière discrétion:

(i) de refuser d'accepter le vote d'une Personne Non Eligible à l'Assemblée Générale;

(ii) de retenir tous dividendes payés ou autres sommes distribuée en relation aux parts détenues par la Personne Non Eligible; et/ou

(iii) d'ordonner à la Personne Non Eligible de vendre ses parts et d'apporter à la Société la preuve que cette vente a été effectué endéans les trente (30) jours calendrier à compter de l'envoi de l'avis s'y rapportant, sous réserve des restrictions au Transfert applicables décrites à l'Article 10 des présents Statuts; et/ou

(iv) de procéder au rachat forcé de toutes les parts détenues par la Personne Non Eligible à un prix basé sur la dernière Valeur Nette d'Inventaire calculée, moins une pénalité égale, à l'entière discrétion du Conseil de Gérance, soit (i) à 5% de la Valeur Nette d'Inventaire soit (ii) aux frais encourus par la Société découlant de la possession des parts par la Personne Non Eligible (y compris tous les coûts liés au rachat obligatoire).

Art. 12. Calcul de la valeur nette d'inventaire par part.

12.1 La Valeur Nette d'Inventaire (la Valeur Nette d'Inventaire ou VNI) des parts est exprimée en Euros comme montant par part et sera calculé de bonne foi à Luxembourg au dernier jour ouvrable de chaque mois calendrier (la Date d'Evaluation).

12.2 La Valeur Nette d'Inventaire de chaque Catégorie sera calculée dans la devise de référence de la Catégorie concernée, telle que stipulée dans le Prospectus.

12.3 L'agent administratif de la Société calculera de la manière suivante sous la supervision du Conseil de Gérance la VNI par Catégorie: chaque Catégorie participe dans la Société selon le portefeuille et le droit aux dividendes de chacune de ces Catégories. La valeur du total du portefeuille et les droits de dividendes attribués à une Catégorie à une Date d'Evaluation donnée ajustée des obligation se rapportant à cette Catégorie à la Date d'Evaluation représente la Valeur d'Inventaire Nette totale attribuables à cette Catégorie à la Date d'Evaluation. La Valeur Nette d'Inventaire par part de la Catégorie à cette Daté d'Evaluation est égale à la Valeur Nette d'Inventaire totale attribuable à cette Catégorie à la Date d'Evaluation divisée par le nombre de parts de la Catégorie en circulation à la Date d'Evaluation.

12.4 Les actifs de la Société comprennent:

(a) tous les investissements enregistrés au nom de la Société ou d'une de ses sociétés holding;

(b) toutes les espèces en caisse ou en dépôt, y compris les intérêts courus;

(c) tous les effets et billets payables à vue et comptes exigibles (y compris le résultat de la vente de propriétés, de droits de propriété, de titres ou d'autres avoirs vendus mais non délivrés);

(d) toutes les obligations, billets à termes, certificats de dépôt, parts, titres, titres obligataires, droits de souscription, warrants, options et autres valeurs mobilières, instruments financiers et avoirs assimilables qui sont la propriété de la Société ou ont été contractés par le Conseil de Gérance;

(e) tous les dividendes, en espèces ou en nature, et les paiements à recevoir par la Société dans la mesure où la Société ou le Dépositaire (tel que défini à l'Article 24) pouvait raisonnablement en avoir connaissance;

(f) tous les intérêts courus sur tous les avoirs portant intérêt qui sont la propriété de la Société, sauf si ces intérêts sont compris ou reflétés dans la valeur attribuée à ces avoirs;

(g) tous les autres avoirs de tous types et de toutes natures y compris les dépenses payées d'avance.

12.5 La valeur des avoirs de la Société sera déterminée de la manière suivante:

(a) la valeur des espèces en caisse ou en dépôt, effets et billets payables à vue et des comptes à recevoir, des dépenses payées d'avance, des dividendes en espèce et intérêts annoncés ou venus à échéance mais non encore encaissés, consistera en la valeur nominale de ces avoirs, sauf toutefois s'il est improbable que le paiement soit effectué ou reçu en totalité, dans ce cas, la valeur sera déterminée en retranchant un montant que le Conseil de Gestion estime adéquat pour refléter la valeur réelle de ces avoirs;

(b) tous les titres mobiliers et instrument du marché monétaire négocié ou coté sur un marché boursier ou autre marché organisé sera évalué à son dernier prix connu, à moins que celui-ci ne soit pas représentatif, auquel cas la valeur de cet avoir sera déterminée sur base de sa valeur de réalisation prévisible estimée par le Conseil de Gérance en bonne foi;

(c) les intérêts dans des fonds en private equity ou en capital à risque non cotés seront évalués à leur dernière valeur nette d'inventaire officielle et disponible, telle que notifiée ou fournie par ces fonds en private equity ou en capital à risque ou leurs agents, ou à leur dernières valeurs nettes d'inventaire officielles (c'est-à-dire des estimations des valeurs nettes d'inventaire) si celles-ci sont plus récentes que leurs dernières valeurs nettes d'inventaire officielles. La valeur nette d'inventaire officielle et officieuse d'un fonds en private equity ou capital à risque peut être ajusté en vue d'appels de capital subséquents, de distributions et de charges de rachats applicables si cela devait être approprié. Le Conseil de Gérance ajuste la valeur nette d'inventaire ou une autre évaluation fournie lorsqu'il estime que la valeur nette d'inventaire ou une autre information d'évaluation ne reflète pas de manière précise les participations de la Société dans un tel fonds en private equity/capital à risque parce que l'information a été générée ultérieurement au moment d'évaluation du fonds en private equity/capital à risque, des changements se sont produits sur le marché ou pour d'autres raisons. La VNI est définitive et irrévocable nonobstant le fait qu'elle puisse avoir été basée sur des valeurs officieuses ou estimées;

(d) les investissements dans des titres en private equity autres que les titres mentionnés plus haut seront estimés avec toute la prudence due et de bonne foi, en prenant en compte les lignes directives et principes pour l'évaluation de sociétés portefeuille décrites par les International Private Equity and Venture Capital Valuation Guidelines, publiées par le EVCA, la British Venture Capital Association (BVCA) et l'Association Française des Investisseurs en Capital (l'AFIC) en mars 2005, telles que modifiées;

(e) la valeur des autres avoirs de la Société sera déterminée sur base du prix d'acquisition y compris tous les coûts, frais et dépenses liés à cette acquisition ou, si ce prix d'acquisition n'est pas représentatif, sur le prix de réalisation raisonnablement prévisible déterminé de manière prudente et bonne foi.

12.6 La valeur de tous les avoirs et obligations qui n'est pas exprimée dans la devise de dénomination de la Catégorie concernée sera convertie dans cette devise au taux de changes applicables à la Date d'Évaluation concernée. Si ces taux de change ne sont pas disponibles, le taux de change sera déterminé avec prudence et bonne foi par le Conseil de Gérance ou selon les procédures établies par celui-ci.

12.7 Si des circonstances extraordinaires rendent une évaluation de la manière décrite ci-dessus impraticable ou inadéquate, le Conseil de Gérance est autorisé à suivre, avec prudence et de bonne foi, d'autres règles afin de permettre une évaluation juste des actifs de la Société.

12.8 Les engagements de la Société seront réputés comprendre:

(a) tous les emprunts, effets et comptes exigibles;

(b) tous les intérêts courus sur les emprunts de la Société (y compris les droits et frais encourus pour la souscription de ces emprunts);

(c) toutes les dépenses administratives en cours ou à payer;

(d) toutes les obligations connues, présentes ou à venir, y compris toutes les obligations contractuelles venues à échéance qui ont pour objet des paiements en espèces ou en nature;

(e) une provision appropriée pour impôts futurs sur le capital ou sur le revenu encourus au Jour d'Évaluation concerné, déterminée périodiquement par le Conseil de Gérance, et toutes autres réserves, le cas échéant, autorisées et approuvées par le Conseil de Gérance; et

(f) tous les autres engagements de la Société de quelque nature que ce soit à l'exception des engagements représentés par des parts de la Société. Pour l'évaluation du montant de ces engagements, le Conseil de Gérance prend en compte les dépenses à supporter et les coûts encourus par la Société.

12.9 La Valeur Nette d'Inventaire par part pour chaque Catégorie et le prix d'émission ainsi que le prix de rachat par part sont disponibles pendant les heures de bureau au siège social de la Société.

Art. 13. Suspension de la valeur nette d'inventaire par part.

13.1 Le Conseil de Gérance peut suspendre le calcul de la Valeur Nette d'Inventaire des parts et par conséquence l'émission, le rachat et la conversion de parts dans les cas suivants:

(a) lorsqu'il existe une situation d'urgence par suite de laquelle il serait impossible de disposer de, ou d'évaluer des, actifs de la Société; ou

(b) en cas de rupture des moyens de communication normalement utilisés pour calculer le prix ou la valeur de tout investissement

(c) si, pour d'autres raisons, les prix des investissements ne peuvent pas être certifiés de manière prompte et précise;

(d) à la publication de la notice convoquant l'Assemblée Générale en vue de la liquidation de la Société.

13.2 Une telle suspension peut être notifiée par la Société aux personnes susceptibles d'être affectées par cette suspension par tout moyen jugé approprié. La Société doit notifier cette suspension aux Associés demandant le rachat de leurs parts.

13.3 Toute demande de souscription ou de rachat sera irrévocable sauf suspension du calcul de la Valeur Nette d'Inventaire par Part, dans quel cas les associés peuvent notifier leur volonté de retirer leur demande. Si la Société ne reçoit pas de telles notifications, une telle demande sera traitée au premier Jour d'Evaluation suivant la fin de la période de suspension.

Art. 14. Gestion.

14.1 La Société est gérée par un Conseil de Gérance composé d'au moins trois gérants. Les gérants de la Société, qu'ils soient associés ou non, sont nommés, révoqués et remplacés par une décision de l'Assemblée Générale, adoptée par les associés possédant plus de la moitié du capital social.

14.2 Lors de transactions avec des parties tierces, les gérants ont tous les pouvoirs pour agir au nom et pour le compte de la Société dans toutes les circonstances et de mener à bien tous les actes et opérations cohérent avec l'objet de la Société et dans les conditions prévues par le présent Article 14.

14.3 Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés à l'Assemblée Générale par la loi ou les présents statuts sont du ressort du gérant et en cas de pluralité des gérants, du Conseil de Gérance.

14.4 La Société est liée par la seule signature d'un membre du Conseil de Gérance.

14.5 Tout gérant peut déléguer ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs mandataire ad hoc. Le gérant qui délègue détermine les responsabilités et la rémunération (s'il en existe) de l'agent, la durée de la période de représentation et toutes les autres conditions pertinente de son mandat.

14.6 Les résolutions du Conseil de Gérance sont adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés. Le Conseil de Gérance peut délibérer et agir de manière valide uniquement si au moins la majorité de ses membres est présente ou représentée à l'assemblée du Conseil de Gérance.

14.7 Un président pro tempore sera nommé par le Conseil de Gérance pour chaque assemblée du Conseil de Gérance de la Société. Le président, si un tel est nommé, présidera l'assemblée du Conseil de Gérance pour laquelle il a été nommé. Le Conseil de Gérance nommera un président pro tempore, le cas échéant, par le vote de la majorité des gérants présents ou représentés à l'assemblée du Conseil de Gérance.

14.8 Une convocation écrite de toute assemblée du Conseil de Gérance sera envoyée à tous les gérants, par écrit soit en original, soit par télécopie ou par courrier électronique (courriel) au moins 24 (vingt-quatre) heures avant l'heure déterminée pour cette assemblée, sauf en cas d'urgence. Une assemblée du Conseil de Gérance peut être convoquée par tout gérant. Il peut être renoncé à cette convocation si tous les gérants sont présent ou représentés et déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour. Aucune convocation n'est requise pour une assemblée du Conseil de Gérance se tenant aux lieu et heure indiqués dans une résolution préalablement adoptée par une décision du Conseil de Gérance.

14.9 Tout gérant peut se faire représenter au Conseil de Gérance en désignant par écrit soit en original, soit par télécopie ou par courrier électronique (courriel) un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut participer à une réunion du Conseil de Gérance par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel les gérants participants à la réunion peuvent être identifiés et délibérer. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une participation en personne à cette réunion et est réputée avoir été tenue au siège social de la Société. Les décisions du Conseil de Gérance seront enregistrées dans un procès-verbal conservé au siège social de la Société. Il sera signé par les gérants participants ou par le président du Conseil de Gérance, le cas échéant. Les procurations, le cas échéant, seront attachées au procès-verbal de l'assemblée concernée.

14.10 Nonobstant ce qui précède, une résolution du Conseil de Gestion peut être prise par voie circulaire auquel cas le procès-verbal consiste en un ou plusieurs documents contenant les résolutions signées par chaque gérant. La date de cette résolution circulaire est la date de la dernière signature. Une assemblée du Conseil de Gérance tenue par voie résolution circulaire est réputée avoir été tenue à Luxembourg.

Art. 15. Responsabilité des gérants. Le gérant ou les gérants, le cas échéant, n'encourent du fait de sa (leur) position aucune responsabilité personnelle en relation avec un engagement pris valablement par eux au nom de la Société.

Art. 16. Détermination des objectifs et de la politique d'investissement. Le Conseil de Gérance a le pouvoir de déterminer (i) la politique d'investissement applicable en ce qui concerne la Société, (ii) la stratégie de couverture applicable aux différentes Catégories et (iii) la ligne de conduite concernant la gestion et les affaires commerciales de la Société, dans la limite des pouvoirs qui lui sont attribués selon les termes du Mémoire tel que défini par le Conseil de Gérance et conformément aux lois et réglementations applicables.

Art. 17. Assemblée générale des associés.

17.1 Une Assemblée Générale annuelle se tiendra au siège social de la Société ou à tout autre endroit de la commune de son siège social à préciser dans la convocation à l'assemblée.

17.2 D'autres Assemblées Générales peuvent être tenues aux lieux et places indiqués dans la convocation.

17.3 Tant que la Société n'a pas plus de vingt-cinq (25) associés, les résolutions de l'associé unique ou des associés pourront, au lieu d'être prises à l'occasion d'une assemblée générale, être prises par écrit par tous les associés. Dans cette hypothèse, un projet explicite de la résolution ou des résolutions à prendre sera envoyé à chaque associé, et chaque associé votera par écrit (ces votes pourront être produits par lettre, télécopie, ou courrier électronique (courriel)).

Art. 18. Droits de vote des associés, quorum et majorité.

18.1 L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'Assemblée Générale.

18.2 En cas de pluralité des associés, chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente. En cas de pluralité d'associés, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles aient été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

18.3 Cependant, les résolutions modifiant les statuts de la Société sont prises à la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. La nationalité de la Société ne peut être changée que de l'accord unanime de tous les associés, sous réserve des dispositions de la Loi de 1915.

Art. 19. Notice de convocation.

19.1 Les assemblées des associés sont convoquées par le Conseil de Gérance. La convocation indique l'ordre du jour.

19.2 La convocation est envoyée au moins huit jours avant la date de l'assemblée à chaque associé détenant des parts nominatives, à l'adresse indiquée sur le registre des associés. Si toutes les parts sont des parts nominatives, la convocation peut se faire uniquement par lettre recommandée.

19.3 Si tous les associés sont présents ou représentés à une assemblée des associés, et affirment avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut être tenue sans convocation préalable.

Art. 20. Pouvoirs de l'assemblée des associés. Toute assemblée des associés de la Société régulièrement constituée représentera l'ensemble des associés de la Société. Elle ne peut prendre des résolutions qu'avec le consentement du Conseil de Gérance.

Art. 21. Année comptable. L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 22. Comptes annuels.

22.1 Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et, suivant le cas, le gérant ou en cas de pluralité des gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

22.2 Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 23. Affectation des bénéfices.

23.1 L'Assemblée Générale détermine, sur proposition de Conseil de Gérance et dans les limites prescrites par la loi et le Prospectus, comment les revenus seront affectés à chaque Catégorie, et peut annoncer ou autoriser le Conseil de Gestion à annoncer des dividendes.

23.2 Pour toute Catégorie ayant droit à des dividendes, le Conseil de Gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires conformément aux dispositions légales.

23.3 Le paiement de dividendes aux détenteurs de parts nominatives sera effectué à ces Associés à leur adresse mentionnée dans le registre des associés.

23.4 Les dividendes peuvent être payés dans la devise et aux lieux et places déterminés par le Conseil de Gérance.

23.5 Le Conseil de Gérance peut décider de distribuer des dividendes en parts au lieu de dividendes en espèces aux conditions fixées par le Conseil de Gérance.

23.6 Les dividendes qui n'ont pas été réclamés dans les 5 ans de leur annonce sont prescrits et reviennent à la ou aux catégories de parts émises dans le Compartiment concerné.

23.7 Aucun intérêt ne sera payé sur un dividende annoncé par la Société et conservé par elle à la disposition de son bénéficiaire.

Art. 24. Dépositaire.

24.1 La Société conclura un contrat de dépositaire avec une banque ou une institution de crédit qui satisfait aux exigences de la Loi de 2004 (le Dépositaire) qui assumera à l'égard de la Société et de ses Associés les responsabilités prescrites par la Loi de 2004. Les honoraires payables au Dépositaire seront déterminés dans le contrat de dépositaire.

24.2 Si le Dépositaire indique son intention de mettre fin à la relation de dépositaire, le Conseil de Gérance devra désigner dans les deux mois une autre institution financière qui agira comme dépositaire et la désigner comme dépositaire à la place du Dépositaire sortant. Le Conseil de Gérance peut mettre fin au mandat du Dépositaire, mais ne peut décharger celui-ci de ses obligations avant la nomination d'un successeur conformément à ces précédentes dispositions.

Art. 25. Dissolution et liquidation.

25.1 La Société peut à tout moment être dissoute par une résolution de l'Assemblée Générale, aux conditions de quorum et majorité requises pour la modification des présents Statuts, telles que définies à l'article 26.

25.2 Les transactions de la Société seront conduites par un ou plusieurs liquidateurs (qui peuvent être soit des personnes physiques soit des entités juridiques) nommés par l'assemblée des Associés effectuant cette dissolution et qui doit déterminer leurs pouvoirs et indemnité.

Art. 26. Modifications. Les présents Statuts peuvent être modifiés par une Assemblée Générale, aux conditions de quorum et de vote fixées par la Loi de 1915.

Art. 27. Réviseurs d'entreprises.

27.1 Les informations comptables reprises dans le rapport annuel de la Société seront examinées par un réviseur d'entreprises agréé nommé par le Conseil de Gérance et rémunéré par la Société.

27.2 Le réviseur d'entreprises remplira les devoirs définis par la Loi de 2004.

Art. 28. Loi applicable. Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts seront régies conformément à la Loi de 2007 et la Loi sur les Sociétés Commerciales conformément à l'Article 1.2.

Souscription

Les parts sociales ont été souscrites par:

La société Redsquare S. à r.l., susmentionnée: dix mille parts sociales	10.000
Total: dix mille parts sociales	10.000

Toutes les parts ont été intégralement libérées par apport en espèces, de sorte que la somme de EUR 1.000.000 (un million d'euros) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence aujourd'hui et finit le 31 Décembre 2008.

Déclaration - frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui sont supportés par la Société en conséquence du présent acte sont évalués, approximativement à neuf mille euros (EUR 9.000,-).

Résolutions de l'associé unique

Le comparant prénommé, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

- le nombre de gérants est fixé à 3. L'assemblée nomme en tant que gérants de la Société pour une période illimitée
 - M. Andri Sigurdsson, Senior Lawyer, Kaupthing Bank Luxembourg S.A. (Luxembourg), né à Reykjavik (Islande), le 10 décembre 1972, dont l'adresse professionnelle est au 35a, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg; and
 - M. Jean-François Willems, Head of Corporate and Investment Banking, Senior Lawyer, Kaupthing Bank Luxembourg S.A. (Luxembourg), né à Liège (Belgique), le 29 décembre 1976, dont l'adresse professionnelle est au 35a, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg; and
 - M. Sveinn Biering Jonsson, Chief Executive Officer, Redsquare Invest (Iceland), né à Reykjavik (Islande), le 14 décembre 1982, dont l'adresse professionnelle est Skútuvogi 1h, IS-104 Reykjavik, Iceland;
- le siège social est établi à 35a, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;
- KPMG Audit S.à r.l., 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 103.590, est nommé comme réviseur d'entreprise externe de la Société pour une période se terminant au jour de la première assemblée générale des actionnaires qui sera tenue en 2009.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette mêmes partie comparante, et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, passé, date qu'en tête de la présente, à Luxembourg.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: Vanhoutte, Kessler.

Enregistré à Esch/AI. A.C., le 25 AVRIL 2008. Relation: EAC/2008/5674. - Reçu mille deux cent cinquante euros (Droit fixe: 1.250,-).

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 05 mai 2008.

Francis KESSELER.

Référence de publication: 2008061805/219/997.

(080071276) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2008.

Altice B2B Lux. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.238.233,00.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 131.327.

Extraits des résolutions prises par l'assemblée générale des associés de la société en date du 12 mars 2008

1. L'assemblée générale des associés a décidé d'accepter la démission de Mme Danièle ARENDT-MICHELS, née le 9 janvier 1961, à Ettelbruck (Luxembourg) et demeurant au 8-10 Mathias-Hardt, L-1717 (Luxembourg), de ses fonctions de gérant de la Société, avec effet immédiat;

2. L'assemblée générale des associés a décidé de nommer la société CEP II Participations S.à r.l SICAR, société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 96017, représentée par Monsieur Steve Rosengarden, né le 5 octobre 1973 à Wilrijk (Belgique), en qualité de gérant de la Société, pour une durée de cinq ans, avec effet immédiat;

3. L'assemblée générale des associés a décidé de nommer la société CEP 111 Participations S.à r.l SICAR., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle. L-1653 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 127711, représentée par Monsieur Benoît Colas, né le 23 décembre 1966 à Nancy (France), en qualité de gérant de la Société, pour une durée de cinq ans, avec effet immédiat;

4. L'assemblée générale des associés a décidé de nommer la société The Carlyle group (Luxembourg) S.à r.l, société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 76600. représentée par Monsieur Jonathan Zafrani, né le 21 septembre 1977 à Paris (France), en qualité de gérant de la Société, pour une durée de cinq ans, avec effet immédiat;

5. L'assemblée générale des associés a décidé de nommer Mme Bénédicte HERLINVAUX, gérant de sociétés, née le 19 décembre 1974 à Namur (Belgique), demeurant professionnellement au 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, en qualité de gérant de la Société, pour une durée de cinq ans, avec effet immédiat;

6. L'assemblée générale des associés a décidé de nommer M. Geoffroy WILLAUME, gérant de sociétés, né le 17 octobre 1978 à Vitry le François (France), demeurant au 9, rue du Bac, 75007 Paris (France), en qualité de gérant de la Société, pour une durée de cinq ans, avec effet immédiat;

7. L'assemblée générale des associés a décidé de fixer à cinq ans la durée du mandat des gérants suivants de la Société, avec effet à la date des présentes résolutions:

- Altice six S.A, société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 135296;

- M. Nicolas PAULMIER, gérant de sociétés, né le 30 avril 1966 à Nancy (France), demeurant au 12, rue Piccini, 75116, Paris (France);

- M. Bruno MOINEVILLE, gérant de sociétés, né le 28 janvier 1962 à Boulogne- Billancourt (France), demeurant au 17 A, rue Benex Dessus, CH-1197 Praugins (Suisse);

- Mme Angélique BENETTI, gérant de sociétés, né le 26 septembre 1963, demeurant au 174, boulevard Saint Germain, 75006 Paris (France).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 avril 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008058131/280/47.

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2008, réf. LSO-CP09435. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080064598) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2008.

Rentenstrategie MultiManager OP, Fonds Commun de Placement.

La partie spécifique du règlement de gestion du fonds commun de placement Rentenstrategie MultiManager OP a été déposée au Registre de Commerce et des Sociétés.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Oppenheim Asset Management Services S.à r.l.

Signatures

Référence de publication: 2008052554/1999/12.

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2008, réf. LSO-CP07237. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060488) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

UniZertifikateFonds, Fonds Commun de Placement.

Das Sonderreglement des UniZertifikateFonds, welches am 25. März 2008 in Kraft tritt, wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 25. März 2008.

Union Investment Luxembourg S.A.

Unterschriften

Référence de publication: 2008048622/685/13.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP03563. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080055854) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2008.

General Business Support G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 28, Gruuss-Strooss.

R.C.S. Luxembourg B 104.672.

De ondergetekenden,

1. Clemens Paulus Bouwmeester, wonende te (BE-4960) Malmedy, Les Battants Champs, 20B, zich legitimerend met een paspoort, nummer NK 1285775, te dezen handelend als mondeling gevolmachtigde van de heer Johannes Christianus Voeselek, Geschäftsführer van Transbella Participations & Finance S.A., gevestigd te (L-9991) Weiswampach aan de Gruuss-Strooss, 28, ingeschreven in het handelsregister beheerd door het Registre de Commerce et des Sociétés te Luxemburg onder nummer B 109.329, Transbella Participations & Finance S.A. hierna ook te noemen: "verkoper"

en

2. De heer Adrianus van Kleef, wonende te (3328 GL) Dordrecht, aan de Satellietstraat, 10, geboren te Rotterdam op 13 januari 1940, zich legitimerend met een rijbewijs, nummer 3178618481, te dezen handelend:

a. voor zichzelf, hierna ook te noemen: koper 1;

b. als mondeling gevolmachtigde van de heer Ronald van Kleef, wonende te (2807 KP) Gouda, aan het Kaagpoldererf, 2, geboren te Rotterdam op 5 September 1961, hierna ook te noemen: "koper 2"

Overwegende, dat:

a. Verkoper eigenaar is van 100% van het geplaatste aandelenkapitaal, zijnde 600 aandelen, met een nominale waarde van LUF 1.000,- = in General Business Support S.A.R.L., gevestigd te (L-9991) Weiswampach, aan de Gruuss-Strooss, 28, en ingeschreven in handelsregister beheerd door het Registre de Commerce et des Sociétés te Luxemburg onder nummer B 104.672;

b. Partijen overeenstemming hebben bereikt over de navolgende verkoop en koop.

Verklaren te zijn overeengekomen, als volgt:

1. Verkoper verkoopt aan koper 1, die koopt, 270 geplaatste en geheel volgestorte aandelen in het kapitaal van General Business Support S.à.r.l., elk aandeel nominaal groot LUF 1.000,- = (ca. EUR 40,30). De koopsom voor deze aandelen bedraagt twaalfduizend euro (EUR 12.000,-).

2. Verkoper verkoopt aan koper 2, die koopt, 90 geplaatste en geheel volgestorte aandelen in het kapitaal van General Business Support S.à.r.l., elk aandeel nominaal groot LUF 1.000,- = (ca. EUR 40,30). De koopsom voor deze aandelen bedraagt vierduizend euro (EUR 4.000,-).

3. Koper 1 en koper 2 zullen de respectieve koopsommen zo spoedig mogelijk, doch uiterlijk voor 16 februari 2008 over maken op rekeningnummer 3508.00.154 t.n.v. verkoper bij de Fortisbank te Breda.

4. Levering van de aandelen geschiedt op het moment dat de koopsom is betaald.
5. Verkoper garandeert dat de balanswaarde van de geleverde aandelen bij overdracht tenminste overeenkomt met de nominale waarde.
6. Verkoper zal ervoor zorgen dat "Van Kleef Project International" als handelsnaam bij het Luxemburgse handelsregister aan General Business Support S.à.r.l. zal worden toegevoegd.
7. C.P. Bouwmeester zal omgaand tot Geschäftsführer worden benoemd, in plaats van J.C. Voesenek voornoemd. In overleg met de koper zal een nieuwe Verwaltingsrat worden benoemd.
8. Op deze overeenkomst is Luxemburgs recht van toepassing.

Aldus opgemaakt in viervoud en getekend te Dordrecht op 4 februari 2008.

C.P. Bouwmeester / A. van Kleef.
Verkoper / Koper

Bijlagen:

- Uittreksel Transbella Participations & Finance S.A.
- Uittreksel General Business Support S.à.r.l.
- Kopie legitimatiebewijs C.P. Bouwmeester
- Kopie legitimatiebewijs A. van Kleef

1 exemplaar voor Transbella Participations & Finance S.A.

1 exemplaar voor A. van Kleef

1 exemplaar voor R. van Kleef

1 exemplaar voor General Business Support S.à.r.l.

Übersetzung:

Die Unterzeichner,

1. Clemens Paulus Bouwmeester, woonhaft zu (BE-4960) Malmedy, Les Battants Champs, 20B, hat sich ausgewiesen mit seinem Personalausweis, Nummer NK 1285775, befugt durch mündliche Vollmacht von Herrn Johannes Christianus Voesenek, Geschäftsführer von Transbella Participations & Finance S.A., mit Handelsitz in (L-9991) Weiswampach, Gruuss-Strooss, 28, eingeschrieben im Handelsregister - Registre de Commerce et des Sociétés unter Nummer B 109.329, Transbella Participations & Finance S.A. nachstehend genannt: "Verkäufer"

Und

2. Herr Adrianus van Kleef woonhaft zu (3328 GL) Dordrecht, Satellietstraat, 10, geboren in Rotterdam am 13. Januar 1940, hat sich ausgewiesen mit seinem Führerschein, Nummer 3178618481, handelnd:

- a. Für sich selbst, nachstehend genannt: Käufer 1;
- b. Und mündlich bevollmächtigt von Herrn Ronald van Kleef woonhaft zu (NL-2807 KP) Gouda, Kaagpoldererf, 2, geboren in Rotterdam am 5. September 1961, nachstehend genannt: "Käufer 2"

Feststehend, dass:

a. der Verkäufer Eigentümers von 100% der Anteile des Kapitals hat, d.h. 600 Anteile, mit einem Nominalwert von LUF 1.000,- = in General Business Support S.A.R.L., mit Handelsitz in (L-9991) Weiswampach, Gruuss-Strooss, 28 und eingetragen im Handelsregister unter Nummer B 104.672;

b. die Parteien eingestimmt haben mit dem folgenden Verkauf und Kauf.

Erklären vereinbart zu haben, wie folgt:

1. Der Verkäufer verkauft an Käufer 1, dieser kauft, 270 Anteile von General Business Support S.à.r.l., jedes Anteil hat einen Nominalwert von LUF 1.000,- = (ca. EUR 40,30). Die Kaufsumme dieser Anteile beträgt zwölftausend Euro (EUR 12.000,-).

2. Der Verkäufer verkauft an Käufer 2, dieser kauft, 90 Anteile von General Business Support S.à.r.l., jedes Anteil hat einen Nominalwert von LUF 1.000,- = (ca. EUR 40,30). Die Kaufsumme dieser Anteile beträgt viertausend Euro (EUR 4.000,-).

3. Käufer 1 und Käufer 2 sollen die komplette Kaufsumme so schnell wie möglich, jedoch spätestens vor dem 16. Februar 2008 überweisen auf das Konto Nummer 3508.00.154 vom Verkäufer bei der Fortisbank in Breda.

4. Die Lieferung der Anteile wird nach Erhalt der Kaufsumme erledigt.

5. Der Verkäufer garantiert, dass der Bilanzwert der gelieferten Anteile bei Übergabe mindestens den Nominalwert haben.

6. Der Verkäufer soll vorher noch dafür sorgen, dass "Van Kleef Project International" als Handelsname ins luxemburgische Handelsregister bei der General Business Support S.à.r.l. hinzugefügt wird.

7. Herr C.P. Bouwmeester soll umgehend als Geschäftsführer ernannt werden an Stelle von Herrn J.C. Voesenek. Nach Rücksprache mit dem Käufer wird ein neuer Verwaltungsrat ernannt.

8. Bei dieser Übereinkunft wird das luxemburgische Recht angewandt.

Erstellt und gezeichnet in vierfacher Ausführung in Dordrecht am 4. Februar 2008.

Unterschrift.

Référence de publication: 2008057780/3004/92.

Enregistré à Diekirch, le 24 avril 2008, réf. DSO-CP00145. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080063986) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2008.

Eurizon MM Collection Fund, Fonds Commun de Placement.

Le Règlement de Gestion du fonds commun de placement de droit luxembourgeois à compartiments multiples, EURIZON MM COLLECTION FUND, signé par la société de gestion EURIZON CAPITAL S.A., avec siège social à Luxembourg, 9-11, rue Goethe, n. RC B 28.536, a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EURIZON CAPITAL S.A.

Pierre BOUCHOMS

Co-Directeur Général

Référence de publication: 2008059893/7255/14.

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2008, réf. LSO-CQ02064. - Reçu 80,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080069112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2008.

Aktienstrategie MultiManager OP, Fonds Commun de Placement.

La partie spécifique du règlement de gestion du fonds commun de placement Aktienstrategie MultiManager OP a été déposée au Registre de Commerce et des Sociétés.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

OPPENHEIM ASSET MANAGEMENT SERVICES S.à r.l.

Signatures

Référence de publication: 2008052551/1999/12.

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2008, réf. LSO-CP07235. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060489) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

EuroPRISA, Fonds Commun de Placement - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Le règlement de gestion prenant effet le 1^{er} avril 2008 concernant le fonds commun de placement - fonds d'investissement spécialisé EuroPRISA a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 avril 2008.

EuroPRISA Management Company

Signature

Référence de publication: 2008061044/5499/13.

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2008, réf. LSO-CP04880. - Reçu 114,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080057253) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2008.

NEP Timotejen S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 138.188.

STATUTES

In the year two thousand eight, on the sixteenth of April.

Before the undersigned Maître Martine SCHAEFFER, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

1) Torsten Bjerregaard, born in Aarhus, Denmark on March 22nd, 1968, having his professional address at 14 Dover Street, London, W1S 4LW, U.K., represented by Mrs Corinne PETIT, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given in London on April 7th, 2008;

2) Edward Williams, born in Derby, United Kingdom on July 9th, 1965, having his professional address at 14 Dover Street, London, W1S 4LW, U.K., represented by Mrs Corinne PETITI, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given in London on April 7th, 2008.

The said proxies, initialed "ne varietur" by the appearing party and the notary, will remain attached to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, represented as thereabove mentioned, have requested the undersigned notary to inscribe as follows the articles of association of a Société à responsabilité limitée:

Art. 1. There is formed a private limited liability Company (Société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the "Company"), and in particular the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the "Law"), as well as by the articles of association (hereafter the "Articles").

Art. 2.

2.1. The object of the Company is the acquisition of participations, interests and units, in Luxembourg or abroad, in any form whatsoever and the management of such participations, interests and units. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever.

2.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, even not substantial, or any Company being a direct or indirect partner of the Company or any affiliated Company belonging to the same group as the Company (hereafter referred as the "Connected Companies"). It may also give guarantees and grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its Connected Companies. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets

2.3. The Company may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents and/or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

2.4. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

2.5. The Company may carry out any commercial and/or financial transactions with respect to direct or indirect investments in movable and immovable property including but not limited to acquiring, owning, hiring, letting, leasing, renting, dividing, draining, reclaiming, developing, improving, cultivating, building on, selling or otherwise alienating, mortgaging, pledging or otherwise encumbering movable or immovable property.

2.6. The above description is to be understood in the broadest senses and the above enumeration is not limiting.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The Company will have the name "NEP Timotejen S. à r.l.".

Art. 5. The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand-Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its partners deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. The capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) divided into twelve thousand five hundred (12,500) shares of one euro (1.- EUR) each.

Art. 7. The capital may be changed at any time by a decision of the single partner or by decision of the partners' meeting, in accordance with article 14 of these Articles.

Art. 8. Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 9. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. In case of a single partner, the Company's shares held by the single partner are freely transferable. The shares are freely transferable among members. The shares are transferable to non-members only with the prior approval of members representing at least three-quarters of the capital.

In the case of plurality of partners, the shares held by each partner may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

Art. 11. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single partner or of one of the partners.

Art. 12. The Company is managed by a board of managers composed of at least one class A manager and one class B manager who need not to be partners.

If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers ("conseil de gérance").

The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of partners holding a majority of votes.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the joint signature of any class A manager with any class B manager.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of this agency.

The board of managers may elect a chairman from among its members. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by election among managers present at the meeting.

The board of managers may elect a secretary from among its members.

The meetings of the board of managers are convened by any manager.

The board of managers may validly debate without prior notice if all the managers are present or represented.

A manager can be represented at a meeting by another member of the board of managers.

The board of managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented by proxies and provided that at least two managers are physically present. Any decisions by the board of managers shall be adopted by a simple majority. The minutes of the meeting will be signed by all the managers present at the meeting.

One or more managers may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members having participated.

The board of managers may pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, e-mail or any other similar means of communication. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution. Such resolutions can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the board of managers.

Art. 13. The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Art. 14. The single partner assumes all powers conferred to the partners' meeting.

In case of a plurality of partners, each partner may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares which he owns. Each partner has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles of the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Art. 15. The Company's year starts on the 1st of January and ends on the 31st of December.

Art. 16. Each year, with reference to 31st of December, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the partner(s) commensurate to his/ their share holding in the Company.

The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers is authorized to decide and to distribute interim dividends at any time, under the following conditions:

1. The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers will prepare interim statement of accounts which are the basis for the distribution of interim dividends;

2. These interim statement of accounts shows that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits as per the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve in accordance with the Law or these Articles.

Art. 18. At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, partners or not, appointed by the partners who shall determine their powers and remuneration.

Art. 19. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the 31st of December 2008.

Subscription - payment

The shares have been subscribed as follows:

- Torsten Bjerregaard: 6,250 shares

- Edward Williams: 6,250 shares

pre-named, who are the partners of the Company.

The shares have been fully paid up in cash, so that the sum of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) is now available to the Company, proof of which has been given to the undersigned notary who acknowledges it.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the subscriber as a result of its formation are estimated at approximately one thousand eight hundred euro (EUR 1,800).

Resolutions of the sole partner

1) The Company will be administered by the following managers:

Class A Manager:

a) Claudine Schinker, accountant, born in Pétange, Luxembourg on March 31st, 1964, having her professional address at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg;

b) Corinne Muller, lawyer, born in Séoul, South Korea on October 15th, 1976, having her professional address at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

Class B Manager:

a) Torsten Bjerregaard, investment banker, born in Aarhus, Denmark on March 22nd, 1968, having his professional address at 14 Dover Street, Mayfair, London, W1S 4LW, U.K.;

b) Edward Williams, investment banker, born in Derby, United Kingdom on July 9th, 1965, having his professional address at 14 Dover Street, Mayfair, London, W1S 4LW, U.K.

The duration of their mandates is unlimited.

2) The address of the corporation is in L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le seize avril.

Par devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

1) Torsten Bjerregaard, né à Aarhus, Danemark le 22 mars 1968, domicilié à 14 Dover Street, London, W1S 4LW, U.K., ici représenté par Madame Corinne PETIT, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg;

2) Edward Williams, né à Derby, Grande-Bretagne le 9 juillet 1965, domicilié à 14 Dover Street, London, W1S 4LW, U.K, ici représenté par Madame Corinne PETIT, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Les procurations signées "ne varietur" par le mandataire du comparant et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une Société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé une Société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après "La Société"), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux Sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après "La Loi"), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après "les Statuts").

Art. 2.

2.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par voie de souscription, achat, échange ou de toute autre manière des actions, parts et autres valeurs mobilières, obligations, bons de caisse, certificats de dépôt et autres instruments de dettes et plus généralement toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée.

2.2. La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux Sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, sans que celui-ci ne soit substantiel, ou à toute Société qui serait actionnaire direct ou indirect de la Société, ou encore à toute Société appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprise comme les "Sociétés Apparentées"). La Société pourra accorder toute garantie, fournir tout gage ou toute autre forme de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tout contrat ou obligation de la Société ou de Sociétés Apparentées

2.3. La Société pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets et/ou autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

2.4. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, change, taux d'intérêt et autres risques.

2.5. La Société peut faire toutes opérations commerciales et/ou financières en relation directe ou indirecte avec des investissements de propriété mobiliers et immobiliers y compris mais non limité à l'acquisition, la possession, le louage, la location, le leasing, le bail, la division, le drainage, la réclamation, le développement, l'amélioration, la culture, la construction, la vente ou toute autre aliénation, hypothèque, gage ou toute autre obstruction de propriété mobilière ou immobilière.

2.6. L'énumération qui précède est purement énonciative et non limitative.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société aura la dénomination "NEP Timotejen S. à r.l".

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut-être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège sociale peut-être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12,500) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'un euro (1.- EUR) chacune.

Art. 7. Le capital peut-être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Art. 11. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 12. La Société est gérée par un conseil de gérance composé d'au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B qui ne doivent pas obligatoirement être associés.

Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance.

Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des associés titulaires de la majorité des votes.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) a(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société est valablement engagée par la signature conjointe de tout gérant de classe A et de tout gérant de classe B.

Le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de leurs pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, détermine les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de son mandat.

Le conseil de gérance peut élire un président parmi ses membres. Si le président est empêché, un remplaçant sera élu parmi les membres présents à la réunion.

Le conseil de gérance peut élire un secrétaire parmi ses membres.

Les réunions du conseil de gérance seront convoquées par tout gérant.

Le conseil de gérance pourra valablement délibérer sans convocation lorsque tous les gérants seront présents ou représentés.

Un gérant peut être représenté à une réunion par un autre membre du conseil de gérance.

Le conseil de gérance ne pourra valablement délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations et qu'à tout le moins deux de ses membres soient physiquement présents. Toute décision du conseil de gérance doit être adoptée à une majorité simple. Les résolutions de la réunion seront signées par tous les gérants présents à la réunion.

Un ou plusieurs gérants peuvent participer à une réunion des gérants par conférence téléphonique ou par des moyens de communication similaires à partir du Luxembourg de telle sorte que plusieurs personnes pourront communiquer simultanément. Cette participation sera réputée équivalente à une présence physique lors d'une réunion. Cette décision pourra être documentée par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu et signé(s) par les gérants y ayant participé.

Les membres du conseil de gérance ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur, e-mail ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble constitue le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue. Ces résolutions pourront être documentées par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu et signé(s) par tous les membres du conseil de gérance.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 14. L'associé unique exerce tous pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quelque soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 15. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le 31 décembre.

Art. 16. Chaque année, au trente-et-un décembre, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 17. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance est autorisé à décider et à distribuer des dividendes intérimaires, à tout moment, sous les conditions suivantes:

1. Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance préparera une situation intérimaire des comptes de la Société qui constituera la base pour la distribution des dividendes intérimaires;

2. Ces comptes intérimaires devront montrer des fonds disponibles suffisants afin de permettre une distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut pas excéder les bénéfices réalisés à la clôture de l'exercice fiscal précédent, augmenté du bénéfice reporté et réserves distribuables et diminué des pertes reportées et montants alloués à la réserve légale, en conformité avec la Loi ou les présents statuts.

Art. 18. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Provisions transitoires

La première année sociale débutera à la date de constitution et se terminera le 31 décembre 2008.

Souscription - libération

Les parts sociales ont été souscrites par:

- Torsten Bjerregaard: 6,250 parts sociales
 - Edward Williams: 6,250 parts sociales
- préqualifiés, associés de la Société.

Toutes les parts sociales ont été intégralement souscrites et libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent au souscripteur ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille huit cents euros (EUR 1.800).

Décisions de l'associé unique

1) La Société est administrée par les gérants suivants:

Class A Manager:

- a) Claudine Schinker, comptable, née à Pétange, Luxembourg le 31 mars 1964, ayant son adresse professionnelle au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg;
- b) Corinne Muller, juriste, née à Séoul, Corée du Sud le 15 octobre 1976, ayant son adresse professionnelle au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

Class B Manager:

- a) Torsten Bjerregaard, banquier, né à Aarhus, Danemark le 22 mars 1968, ayant son adresse professionnelle au 14 Dover Street, Mayfair, Londres, W1S 4LW, U.K.;
- b) Edward Williams, banquier, né à Derby, Royaume-Uni le 9 juillet 1965, ayant son adresse professionnelle au 14 Dover Street, Mayfair, Londres, W1S 4LW, U.K.

La durée de leur mandat est illimitée.

2) L'adresse du siège social est fixée à L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Petit et M. Schaeffer

Enregistré à Luxembourg AC, le 18 avril 2008. LAC/2008/16124. - Reçu soixante-deux euros cinquante cents (Eur 0,5% = 62,50).

Le receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Signé par Maître Jean-Joseph WAGNER, Notaire de résidence à Sanem, agissant en vertu d'un mandat verbal en remplacement de sa collègue Maître Martine Schaeffer, Notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absente.

Référence de publication: 2008058947/5770/338.

(080065927) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2008.

Gefip Euroland, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 52.100.

—
Extrait de la résolution circulaire du conseil d'administration du lundi 6 avril 1999

«Le Conseil d'Administration reçoit la démission de Mme Véronique Migeot en tant que Directeur Général de la Société. [...]»

Pour copie conforme

BNP Paribas Securities Services - Succursale de Luxembourg

Signatures

Référence de publication: 2008058236/3085/15.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2008, réf. LSO-CP09103. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080064997) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2008.

International Railway Systems S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2341 Luxembourg, 5, rue du Plébiscite.

R.C.S. Luxembourg B 86.084.

—
EXTRAIT

Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue devant le Notaire Maître Decker le 25 juillet 2007 décidant la conversion du capital social de la société de USD en Euro, dont l'extrait a été déposé au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, le 15 février 2008, sous les références L080024648, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 587 du 8 mars 2008, les actionnaires de la société se sont réunis lors d'une Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement à Luxembourg le 21 avril 2008 pour préciser les modalités d'application de la conversion.

Il résulte de cette Assemblée que:

- l'effectivité de l'application de la conversion du capital social de USD en Euro est fixée au 1^{er} janvier 2008;
- le taux applicable lors de la conversion est celui prévu par le Notaire lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 juillet 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2008.

MERCURIA SERVICES

Mandataire

Signature

Référence de publication: 2008058157/1005/25.

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2008, réf. LSO-CP09895. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080064856) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2008.
